POBL VREIZH/LE PEUPLE BRETON
N° 477 / 3 €
AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ
HERE / OCTOBRE 2003

LE PEUPLE BRETON



LA RENTRÉE DES ÉCOLES bretonnantes : Progrès et attentes

Régionales 2004 :

Vers une liste d'union verts-régionalistes ?

L'invité du « Peuple breton »

La richesse de l'humanité

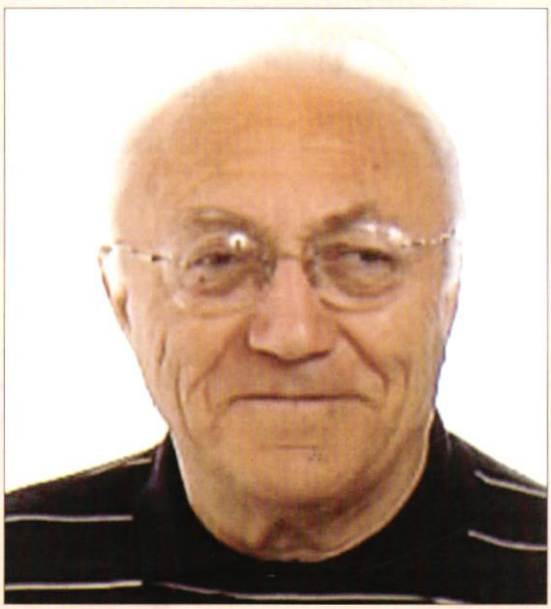
La diversité des langues fait la richesse de l'humanité, comme la biodiversité est le tissu de la vie.

Et, comme partout aujourd'hui on a pris conscience qu'il faut tout faire pour connaître et préserver cette biodiversité, il faut savoir que depuis longtemps des grammairiens, des linguistes, des ethnologues et des anthropologues travaillent d'arrache-pied, luttant contre le temps et la mort, pour sauver des corpus, retrouver des grammaires, conserver des langues. Ils explorent leurs généalogies, recherchent les potentialités intellectuelles qu'elles recèlent et découvrent quelquefois, pour celles qui semblaient les plus archaïques, des usages étonnamment futuristes. Sans parler évidemment de leurs trésors culturels... La diversité linguistique n'est pas un objet de musée.

Dans leurs diversités infinies et sans cesse recommencées, les langues restent égales entre elles, comme les hommes, d'après la Déclaration universelle de leurs droits. Le concept de langue régionale est une véritable escroquerie intellectuelle, un « lifting sémantique » pour cacher le vieux mépris qui, naguère, rejetait les dialectes et autres patois dans le monde du charabia provençal et du « bara-gwin » breton. Si l'on veut à tout prix que le breton soit une langue régionale, il faut dire qu'il est une région des langues celtiques... comme le français est une région des langues romanes !

Bien sûr, il existe depuis toujours des *lingua franca*, langues internationales ou langues impériales, qui accompagnent toutes les conquêtes et toutes les dominations et font tout pour effacer les langues des peuples soumis, et ainsi imposer totalement le pouvoir dominant. Mais leur victoire précède de peu leur appauvrissement, leur éclatement et leur mort, comme ce fut le cas pour le latin de l'Empire romain, et demain pour l'anglais. Tant il est vrai que l'humanité linguistique aspire à la Tour de Babel contre les rêves totalitaires et unitaristes du monolithisme linguistique.

En France de nos jours, on ne se lasse pas d'admirer la résistance linguistique exemplaire des Québécois, perdus dans l'océan anglo-saxon. On soutient leur politique de francisation des immigrants, et ce « sprinter » noir américain qui parle français avec un mélange d'accent canadien et antillais est la coqueluche de la télé nationale. On aime à souligner la spontanéité vivante d'un français-canadien qui n'a été corseté par aucune Académie... mais qui doit cependant s'organiser pour s'adapter au monde contemporain comme le français de France a su légiférer et s'organiser pour s'imposer aux Temps modernes ; on n'hésite pas à démontrer que la gymnastique polyglotte à laquelle sont soumis les locuteurs « canadiens-français » ne nuit aucunement, bien au contraire, à leur vivacité intellectuelle comme elle enrichit le patrimoine culturel mondial. Ce qui est vérité au-delà de l'Océan serait-il erreur en deçà ?



D.R.

L'exemple du Québec ne devrait-il pas aussi nous faire comprendre que le salut d'une langue, qui ne peut vivre sa vie que dans son environnement linguistique, ne saurait s'obtenir dans le cadre d'un emploi du temps scolaire dont le découpage en heure est, par ailleurs, de plus en plus critiqué ?

En effet il n'est pas du tout sûr, aujourd'hui, que cette organisation horaire soit valable, même pour l'apprentissage d'une langue étrangère vivante. N'oublions pas qu'elle date d'une époque où dans l'enseignement secondaire tout avait été mis en œuvre – la grammaire, la littérature, les langues mortes, les langues vivantes, l'histoire... et tout le reste – pour la seule et unique maîtrise de la seule et unique langue de Molière.

Avec sa pédagogie, tant souhaitée par ailleurs, de l'immersion qui fait baigner la langue dans son usage quotidien ce qui est sa fonction naturelle, non seulement l'école « Diwan » se lance dans l'innovation pédagogique, mais elle fait sortir le breton du musée des langues étrangères.

Ainsi les Bretons qui le veulent pourront-ils devenir des polyglottes dans un pays qui déplore tant leur petit nombre. Et ceci à la fois pour leur enrichissement personnel et la richesse de l'humanité.

Mais évidemment, le débat reste obscurci, dans la France d'aujourd'hui, à cause de la crise de l'État-Nation qui provoque la crispation dangereuse des « souverainistes » prêts à sacrifier les libertés au Salut public, à la République « une et indivisible » face aux tenants d'une réelle démocratie, à la fois politique, culturelle et sociale qui, eux, refusent le formalisme d'une mémoire courte et figée pour enraciner l'avenir dans la longue durée de l'histoire des peuples.

André DANIEL,
historien et co-fondateur
du lycée expérimental
de Saint-Nazaire

**Article écrit pour les Cahiers pédagogiques. «La Revue qui aspire à poser les vrais problèmes de l'enseignement» n'a pas cru devoir le publier.*

Souscription

Petit à petit, les ruisseaux de votre générosité régulière nous donnent une belle rivière. Nous allons peut-être atteindre (voire dépasser) les 4.000 € à la fin de cette année civile. Ce serait une bien belle victoire pour notre magazine qui a vraiment besoin de l'aide de tous ses lecteurs.

Notre journal étant maintenant un peu plus diffusé en kiosque qu'il y a quelques mois, nous savons que de nouveaux lecteurs nous rejoignent. C'est à eux particulièrement que je lance cet appel : cette souscription qui ne fonctionne qu'avec la générosité de nos lecteurs assure chaque année le financement d'un numéro du P.B. au moins. Prendrez-vous votre place dans cette chaîne de générosité ? D'avance merci pour le P.B. et pour la Bretagne.

Christophe Betbeder, Saint-Martin-d'Arberoue, 10 € ; Manuel Biannic, Meillac, 10 € ; Patrick Cadorel, Rézé, 10 € ; Bernard Cadoret, Etables-sur-Mer, 20 € ; Goulven Cadoret, Brest, 5 € ; Jean-Paul Ciret, Saint-André, 30 € ; Yann Coatanoan, Parigne-L'Evêque, 3 € ; Françoise de Lipowski, Dinard, 10 € ; Jacques Duboc, Champanges, 10 € ; Liam Fauchard, Baye, 10 € ; Christian Guyonvarc'h, Lorient, 10 € ; Paol Kerizid, Ile Tudy, 3 € ; Alain Kervern, Brest, 10 € ; Christophe Lacombe, Vannes, 5 € ; Jean-Michel Le Claire, Betton, 10 € ; Louis Le Guillou, Plouhinec, 3 € ; Dominique Lehaut, Lannion, 5 € ; Loïc Leroux, Thaon, 10 € ; Jakez Louer, Tregon, 15 € ; Rémy Quenet, Lorient, 10 € ; Rose-Marie Ragot, Le Palais, 10 € ; Gaël Roblin, Paris, 10 €. **Total mois : 219 €. Total année : 3.386,35 €**

LE PEUPLE BRETON/POBL VREIZH
Mensuel
Rédaction : BP 1 - 29850 Gouesnou
Fax 02 98.37.91.74
Directeur de la publication :
Joël Guégan
Rédacteur en chef :
Ronan Leprohon
Rédacteur-adjoint :
Jean-Jacques Monnier
Responsables de rubriques :
Paol Ar Meur, Alain Cedelle, Mikaël Erwan, Yann Fiévet, Yves Jardin.
Correspondants :
En Catalogne : Philippe Liria
En Occitanie : Gérard Tautil.
Critiques de disques :
Bretagne : Pierre Morvan,
Celtie : Philippe Cousin,
Pays basque : Alain Hervochon.
Critiques de livres :
Jean-Jacques Monnier,
19 Penn ar Pave, 22300 Lannion.
Livres en breton :
Glaoda Millour,
2 place René Cassin, 29600 Morlaix.
Responsable publicité :
Ronan Leprohon, au journal.
Éditeur :
Les Presses populaires de Bretagne
CPAP : 66132
Composition, impression, routage :
IMPRAM, Lannion.
ABONNEMENTS, ADMINISTRATION : 9 rue Pinot Duclos, 22000 Saint-Brieuc
Tél-fax : 02.96.61.54.11
Dépôt légal : 4e trimestre 2003.

Sommaire

Octobre
Here
2003



Rozenn Milin le dit dans l'interview que nous publions dans ce numéro : les nouvelles ne sont pas bonnes en ce moment. Sur le plan économique, plusieurs secteurs sont touchés ou menacés en Bretagne et le non-versement des Fonds structurels européens (à la suite de la décision du gouvernement Raffarin de ne pas abonder ces fonds, ce qui entraîne leur suppression) viendra gravement handicaper les projets de développement de l'Ouest et du Centre bretons. La chaîne TV Breizh sera sans doute un échec. Diwan a cessé sa croissance, même si les autres formes d'enseignement bilingue progressent, mais insuffisamment... Six Bretons croupissent encore en prison « préventive » en région parisienne dans une situation scandaleusement abusive. Nombreuses sont les atteintes à notre identité et à notre patrimoine naturel.

Sommes-nous résignés ? Pas si sûr. Malgré l'iniquité qui caractérise un mode de scrutin destiné à écraser les petites formations politiques, le régionalisme démocratique breton ira à la bataille de 2004, les autonomistes unis avec les Verts, espérons-le, et leur résultat pourrait bien constituer une surprise de taille.

C'est souvent quand nos adversaires croient les Bretons à terre que ceux-ci se relèvent le mieux.

●

Ce numéro de P.B. évoque tous ces problèmes : politiques, aux pages 2, 4, 5, 6 et 7. La rentrée des écoles bretonnantes est analysée par nos articles de référence pages 8, 9 et 14. La télévision en Catalogne (p. 17) et en Bretagne (p. 20 et 21) : la comparaison est édifiante ! Pour la situation en Corse, nos lecteurs auront l'information à la meilleure source avec l'interview de Fabiana Giovannini, de l'UPC (p. 18 et 19). Et bien sûr, toutes les rubriques habituelles.

Bonne lecture à tous.

Ronan LEPROHON


Page 4


Pages 18-19


Pages 20-21


Pages 22-23

Le crédit-photo de couverture :
– Collège Diwan : Photo Andia.
– André Daniel : D.R.

Notre magazine paraît le premier vendredi du mois.


Archives Hélène Cailleux

Régionales : la Bretagne mérite l'union de tous ceux qui veulent que ça change

La gauche alternative, écologiste et bretonne présentera une liste autonome aux régionales de mars en Région Bretagne. Et chacun pressent déjà que cette liste, en regroupant des hommes et des femmes aux parcours de vie et aux engagements différents et pourtant cohérents, créera l'événement. Par nécessité.

Le 27 septembre, sans publicité, nous nous sommes trouvé plus de 150 à Loudéac. Tous réunis pour tracer la route d'une alternative politique pour la Bretagne. Dire qu'elle en a besoin, c'est un euphémisme. L'économie bretonne souffre dans beaucoup de secteurs (agro-alimentaire, construction navale, télécommunications, informatique, restauration), victime d'une politique d'abandon de l'Etat et du Conseil régional qui cultivent le dogme de l'ultra-libéralisme. Le gouvernement Raffarin veut mettre des péages sur les routes bretonnes et priver la Bretagne des fonds structurels que l'Union européenne lui avait attribués. Les exclus du travail et ceux, salariés ou travailleurs indépendants, qui triment chaque jour dans la hantise que leurs enfants vivent moins bien qu'eux, assistent au spectacle des propriétaires de 4x4 rutilants étalant sans pudeur leur richesse. Sous la pression d'une spéculation alimentée de l'extérieur, les prix des terres et des logements flambent jusqu'au cœur de la Bretagne, privant les jeunes d'ici d'un toit et leur interdisant de bâtir des projets. Quant à l'identité bretonne, née du peuple, elle reste marginale dans son propre pays, agressée par un découpage administratif inique, interdite d'antenne aux heures de grande écoute et toujours exclue des écoles 99 fois sur 100. Cela suffit !

A Loudéac, on a souhaité construire une liste avec les militants des Verts et des Alternatifs, ainsi qu'avec les élus locaux et les militants qui s'inscrivent dans la dynamique de l'altermondialisme. Avec pour objectif de gagner la Région à gauche.

Dans la construction de cette liste, l'UDB n'entend ni se cacher, ni imposer sa loi. Ses militants veulent contribuer parmi les autres à la victoire d'une démarche où l'engagement au service de la Bretagne, des Bretons et de la solidarité entre les peuples sera reconnu sous toutes ses formes. Que l'on soit d'un parti politique ou non, que l'on soit élu local ou non, que l'on ait investi professionnellement ou sur un plan associatif le terrain de l'économie solidaire, des luttes sociales, des droits humains, de la culture bretonne ou de la préservation de l'environnement. Le navire qui prend la mer est assez grand pour embarquer tous ceux qui osent encore rêver d'un monde plus fraternel quand la société d'aujourd'hui, de plus en plus inégalitaire, est comme anesthésiée par les mirages des shows télévisés.

Si un autre monde s'est rêvé à Portô-Alegre, il se construira partout où les arbres ont encore assez de racines pour donner des fruits. ***« Bretagne nous te ferons »*** *avait promis Xavier Grall. Passons aux actes.*

Christian GUYONVARC'H,
Porte-parole de l'UDB

Blocage des crédits européens :

le gouvernement Raffarin veut faire des économies sur le dos de la Bretagne

L'Union démocratique bretonne (UDB) s'indigne des procédés employés par le gouvernement Raffarin et les représentants de l'Etat pour priver la Bretagne des fonds structurels que l'Union européenne avait décidé de lui attribuer pour la période 2000-2006. Les difficultés budgétaires de l'Etat, conséquence d'une politique qui plonge l'économie dans une spirale de dépression, ne sauraient justifier ce qui s'apparente purement et simplement à un abus de pouvoir.

Les régions auxquelles les fonds structurels sont plus particulièrement destinés (Pays de Lorient, pays de Brest, Trégor, centre-ouest Bretagne) ont un besoin impératif de ces aides européennes pour réussir la reconversion de leur économie et lutter contre l'exode de leurs jeunes.

L'UDB rappelle que le gouvernement Raffarin a transféré, à titre expérimental, à la Région Alsace la compétence de gestion et de paiement de l'ensemble des fonds structurels européens affectés à cette région, soit 110 millions d'euro pour la période 2000-2006. En comparaison, le traitement que l'Etat inflige aujourd'hui à la Bretagne est le signe d'un grand mépris. Mais il faut être conscient que si l'Alsace a gagné cette liberté, c'est parce que son Conseil régional l'avait réclamée. L'inaction de Josselin de Rohan à la tête du Conseil régional de Bretagne est donc aussi coupable que l'attitude de l'Etat. Si la Bretagne est méprisée, c'est parce que ceux qui sont censés la représenter et la défendre ont failli.

L'UDB appelle les collectivités de Bretagne victimes de la politique de l'Etat à porter l'affaire devant la Commission européenne, le Comité des régions et le Cour de justice des Communautés européennes.

EN VUE CES TEMPS-CI



D.R.

Gérard Gautier était conseiller régional de Bretagne en 1994, lorsque le 4 février le Palais de justice de Rennes, ancien Parlement de Bretagne, fut la proie des flammes à l'occasion de la journée d'émeute qui marqua la venue à Rennes du Premier ministre d'alors, Edouard Balladur.

Très vite, Gérard Gautier ne se satisfit pas de la version officielle du sinistre et, dès 1996, il publia « Le vendredi noir de la Bretagne », où il posait de nombreuses questions restées depuis sans réponses.

Un Breton, ça ne renonce pas si facilement : devant la chape de silence qui suivit, Gérard Gautier persiste et dans une plaquette de 35 pages intitulée « L'incendie de la paillote bretonne » aux éditions de l'Echarpe, à Saint-Brieuc, il évoque tout ce qui a pu être fait pour occulter la révélation de la vérité. Il raconte aussi les manœuvres et les reculades de certains, au risque de se faire beaucoup d'ennemis. Mais il n'en a cure.

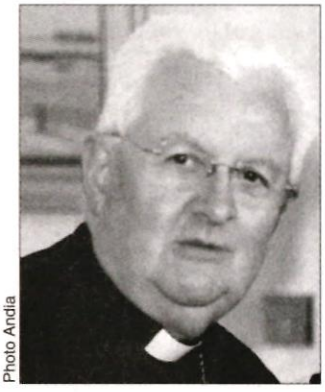


Photo Andia

François-Mathurin Gourvès est évêque de Vannes et, dit-il, « *J'éprouve une certaine fierté à me compter parmi ceux dont la langue maternelle est le breton* ». Il vient de publier, en breton et en français, notons-le, une lettre pastorale intitulée « Le renouveau de la culture bretonne : un défi pour l'Eglise ». Dans ce texte important (Le Peuple breton en parlera plus longuement, le mois prochain), en faisant référence au « droit des minorités » évoqué par le pape Jean-Paul II, il écrit : « *Dans le contexte multiculturel d'aujourd'hui, il est important de proposer une heureuse alliance entre culture française et culture bretonne dans l'éducation, la scolarisation, la communication, la liturgie, la musique sacrée...* ». Il affirme qu'en matière de protection de groupes minoritaires menacés d'extinction culturelle, « *la législation française actuelle révèle en ce domaine des lacunes qui seraient à combler* » et il estime que « *le cadre de la régionalisation en cours* » pourrait être utilisé « *pour éviter des frustrations chez les diverses minorités qui vivent sur le territoire hexagonal* ».



Iffig

– a relevé avec intérêt la sortie de Marc Blondel, le secrétaire général de F.O. après le rassemblement du Larzac : « José Bové, c'est un propriétaire et un syndicaliste patronal, tout de même ». C'est vrai cela ! Et cet affreux « syndicaliste patronal » n'a même pas profité pendant onze ans d'un chauffeur payé par la ville de Paris, donc par les contribuables, pour la bagatelle de 281 012 €, comme le « syndicaliste ouvrier » Marc Blondel, tout de même.

– apprécie de voir que Blondel, ce champion du national-souverainisme, a un sens très poussé de la « République... des coquins » !

●

– a appris, avec effarement, qu'il était question dans les sphères gouvernementales, de payer les fonctionnaires au mérite.

– se dit que, dans ces conditions, la ministre Roselyne Bachelot a de fortes chances de se retrouver sous peu au RMI...

●

– a appris que d'aucuns avaient semé une sérieuse zizanie au sein du CUAB (qui œuvre pour la réunification de la Bretagne), en voulant prendre le contrôle de cette association ;

– a appris aussi que d'autres ont semé une zizanie sérieuse au sein de Skoazell Vreizh (qui œuvre pour la défense et les familles des détenus politiques bretons), en voulant prendre le contrôle de cette association ;

– se demande finalement si les uns et les autres ne sont pas un peu membres du même parti ?

Une élue UDB raconte son expérience de démocratie participative

Le « Peuple breton » a rencontré Anne-Maryse Nouqueret, militante U.D.B., élue conseillère municipale de Douarnenez en 2001 et déléguée au quartier de Pouldavid, qui a bien voulu répondre à nos questions.

Le PB : Pourquoi es-tu devenue conseillère déléguée d'un quartier de Douarnenez ?

Elue UDB depuis mars 2001 au sein d'une équipe de la gauche unie (PS, PCF, GRIL, UDB), j'ai choisi de prendre la responsabilité du quartier de Pouldavid, que je connais bien pour y avoir été responsable de parents d'élèves et, sur le plan professionnel, responsable d'un centre d'animation sociale.

Ce quartier m'intéressait parce qu'il se vivait comme assez délaissé depuis des décennies, en fait depuis son annexion au grand Douarnenez (né de la fusion des communes de Douarnenez, Ploaré, Tréboul et Pouldavid après la guerre) et qu'il y avait donc beaucoup de travail à y faire.

Les Pouldavistes avaient eux-mêmes une image assez négative de leur quartier et, pour les habitants natifs de ce quartier, assez nostalgique ; la construction des HLM sur l'emplacement de l'ancien port étant restée comme une blessure toujours à vif.

Ici, pas de service public en dehors des écoles et de la mairie annexe, ouverte une fois par semaine pour la permanence de l'élu du quartier. Il existe cependant le Centre d'animation et la crèche C'hoari Coucou, structures associatives mais financées en grande partie par la municipalité, et quelques associations (bibliothèque, atelier de dessin et peinture, atelier de crochet, comité des fêtes, association d'habitants plus récemment), gérées par des bénévoles.

Le conseiller délégué au quartier par la municipalité précédente (de droite) avait mis en place deux outils, une feuille d'information bimestrielle et un groupe de réflexion constitué de concitoyens de son choix pour l'aider dans son travail. Il organisait aussi ponctuellement des réunions publiques pour faire le point sur la vie du quartier. Trouvant la démarche intéressante, j'ai choisi de la développer.

Mes objectifs, à travers les différents outils, étaient d'amener les habitants à croire à nouveau en leur quartier, à en avoir une meilleure image et à en devenir des acteurs conscients et responsables.

Le PB : Peux-tu nous préciser le rôle de la feuille d'information « Kazetenn Pouldahu/Le Pouldaviste » ?

La feuille d'information du quartier a doublé de volume. Au-delà de la communication sur l'activité municipale, j'ai souhaité impliquer les associations et les écoles en leur demandant d'écrire des articles sur leur activité afin que chacun puisse découvrir la richesse de la vie de Pouldavid. Ce n'est pas toujours spontané, les gens étant trop occupés pour prendre le temps d'écrire, mais on y arrive.



Photo Le Peuple breton

Anne-Maryse Nouqueret.

J'essaye aussi de faire prendre conscience aux Pouldavistes de la richesse de leur patrimoine, culturel, humain et naturel, en allant moi-même à la découverte de ce patrimoine, avec des yeux tous neufs, ce qui m'est d'autant plus facile que j'habite un autre quartier et que je suis née loin d'ici.

J'essaye aussi de rendre compte de l'activité municipale et de la vie démocratique du quartier à travers des comptes rendus de réunions et divers articles, sans faire l'impasse sur le coût des réalisations. Enfin, la langue bretonne et la défense de l'environnement ont (toute ?) leur place dans le « Pouldaviste ».

Le PB : Comment réponds-tu aux demandes des Pouldavistes ?

Tous les vendredis matin, la mairie annexe est ouverte aux habitants. J'ai vite réalisé que je perdais beaucoup de temps et d'énergie en faisant l'intermédiaire entre les citoyens et les services. De plus, n'étant pas une technicienne, je n'étais pas sûre de retransmettre les informations dans un sens comme dans l'autre avec une fiabilité parfaite. D'où risque d'erreurs, de perte de temps en demande de précisions, etc., bref de manque d'efficacité. J'ai demandé de l'aide aux responsables des Services techniques et je suis assistée à chaque permanence par un technicien. Cela se passe très bien, les habitants ont très souvent une réponse instantanée à leurs questions, ce qui ne pourrait pas souvent être le cas si je les recevais seule, les techniciens ont un échange direct qui leur permet une meilleure et immédiate compréhension du problème, dans tous les cas, nous gagnons au moins une à deux semaines dans la résolution de la question. Quand il ne s'agit pas d'une question technique, je reçois seule les habitants.

Ce fonctionnement me permet de plus de faire un point hebdomadaire avec les services sur les dossiers en cours. Cela ne veut pas dire que je me décharge sur les techniciens, chacun est dans son rôle : eux, sur un plan proprement technique et moi, sur un niveau plus relationnel, politique et social et dans le suivi des dossiers. L'efficacité étant meilleure et le contact direct, l'image des services s'améliore, au bénéfice de tous et les techniciens trouvent assez motivant cette façon de travailler.

Le PB : Pourrais-tu nous préciser le rôle et le fonctionnement du Conseil de quartier ?

Je n'ai pas voulu choisir les personnes avec qui j'aurais à travailler, ni

procéder à des élections de délégués. J'ai préféré faire un appel à tous les habitants, la seule contrainte que j'ai donnée était de s'engager à venir régulièrement et dans un esprit constructif pour travailler à l'amélioration de la vie du quartier. Certains ont pu trouver que je prenais des risques, mais mon objectif n'était pas de créer un Conseil municipal bis dans le quartier mais de travailler avec tous les habitants motivés. Le Conseil de quartier regroupe des gens de tous âges, de milieux et d'opinions diverses. Il se réunit trois à quatre fois par an. En fonction des sujets traités, d'autres collègues élus peuvent être amenés à intervenir et à échanger, ce qui est le cas en particulier de l'adjoint à l'urbanisme. Des responsables des Services techniques ou des personnes qualifiées interviennent aussi ponctuellement. Les commerçants, les écoles et les associations sont systématiquement invités. En fonction des sujets traités, c'est 15 à 30 personnes qui se retrouvent. Il y a toujours une place dans ces rencontres pour que chacun puisse soulever les problèmes qu'il a pu noter dans le quartier mais, les questions individuelles étant traitées plutôt au cours des permanences, il reste du temps pour parler d'autre chose, des projets en cours ou de lancer de nouvelles idées.

Le PB : Quelles sont les questions abordées par le Conseil de quartier ?

Après un échange avec la directrice adjointe de l'Office du tourisme, un groupe de Pouldavistes s'est constitué pour faire connaître l'église du quartier, bizarrement méconnue au regard des trésors qu'elle renferme. La municipalité et le service communication ont aidé à la réalisation de documents à mettre à la disposition du public et des visites se sont organisées et cette année s'est constituée une association destinée à travailler à la mise en valeur de l'édifice.

Le fleurissement du quartier a été réalisé par les services sur proposition de membres du Conseil de quartier. L'emplacement des bancs et corbeilles est effectué sur proposition du Conseil. Diverses questions de circulation, de civisme ou de vie collective y sont abordées. Les aménagements urbains y sont discutés avant réalisation, pouvant ainsi être mieux adaptés aux réalités quotidiennes des habitants.

Enfin, le Conseil de quartier est un outil d'échange et de communication entre tous les acteurs du quartier, ce qui est très important en cette période à la fois de surinformation et de désinformation et où l'on perd pied avec le quotidien.

Le PB : Quelle portée donnes-tu à ton travail de conseillère déléguée ?

Cela n'a l'air de rien, mais cela permet de mieux coller à la réalité, d'avoir le point de vue des gens concernés. Cela permet de les motiver parce qu'ils voient que leur avis est réellement pris en compte. Cela permet de les réconcilier avec les élus et les services, de se responsabiliser et, dans cette période de fracture entre le politique et la société civile, où les uns reprochent aux autres leur manque de civisme et où les autres ne croient plus en les uns, ce n'est pas du luxe. On ne fait pas de miracle, mais on avance.

Propos recueillis par
la section UDB de Douarnenez

Un « petit nouveau » au Bureau politique de l'UDB



Photo Peuple breton

Dominique Lehaut.

Dominique Lehaut vient de faire son entrée au Bureau politique de l'UDB, en remplacement de Jakez Conan, démissionnaire pour raisons professionnelles.

Dominique a 47 ans, il est technicien de France Télécom à Lannion et membre de la fédération du Trégor-Goëlo, où il a en charge la diffusion du Peuple breton. Il a participé à la liste « Lannion Autrement » qui a permis l'élection de l'UDB Jean-Jacques Monnier aux municipales de 2001. Il milite également au sein du Collectif de reconquête des services publics du Trégor.

Au Bureau politique, il sera l'adjoint de Philippe Coulau à la Trésorerie, mais mettra aussi ses préoccupations sociales au service de la réflexion de l'UDB.

Bulletin d'adhésion

Rejoignez l'UDB !

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

.....

.....

A adresser à UDB, BP 80722, 44007 Nantes cedex 01, avec un chèque de 24 euro minimum.

Report des transferts de compétences aux collectivités territoriales : déjà l'aveu d'un échec sur la méthode

L'annonce par la Premier ministre, le 17 septembre devant les présidents de conseils généraux, d'un report au 1er janvier 2005 des transferts de compétences aux collectivités territoriales sonne déjà comme l'aveu d'un échec sur la méthode.

Alors qu'il y a un an à peine une nette majorité de Français et plus encore de Bretons adhérait au principe de la décentralisation et de la régionalisation, tant à gauche qu'à droite, la conduite calamiteuse de ce dossier par le gouvernement depuis l'automne 2002 aura conduit à un renversement de tendance. Nous faisons deux reproches au gouvernement Raffarin.

D'abord la forme qu'il a choisie de donner aux « assises des libertés locales ». Celles-ci se sont résumées à des « banquets républicains » dignes de la IIIe République auxquels ne furent conviés que les responsables politiques, administratifs et socio-économiques. Organisées en milieu de semaine, ces assises étaient *de facto* interdites au peuple. Que celui-ci, se sentant exclu des décisions à venir, se soit en quelque sorte rebiffé ne saurait surprendre ceux qui ont la prétention d'instaurer une nouvelle « gouvernance ».

Ensuite la gestion du dossier vis-à-vis des organisations syndicales, en particulier dans le secteur de l'éducation. Après que le ministre de l'Education eut fait savoir aux organisations syndicales qu'il n'était pas demandeur d'un transfert de personnels de l'Etat vers les collectivités territoriales, le discours du Premier ministre à Rouen le 28 février 2003 ne pouvait que déboucher sur la levée de boucliers qui suivit. En effet, en annonçant brutalement que sur les 150.000 fonctionnaires d'Etat concernés par un transfert 110.000 relevaient de l'Education nationale, Jean-Pierre Raffarin dynamitait la notion même de dialogue social.

Pour autant, l'UDB considère qu'une décentralisation et une régionalisation véritables sont absolument nécessaires dans le contexte de la mondialisation et d'une Union européenne qui s'élargit. Il faut rapprocher autant que possible les lieux de décision des citoyens et faire coïncider territoires politiques et territoires vécus. C'est pourquoi le « pays », pour organiser les services de la vie quotidienne, et la région, pour garantir une cohésion territoriale, sociale et culturelle, sont des territoires d'avenir, les territoires d'une solidarité à retrouver.

Sachons dissocier l'essentiel de l'accessoire. Pour l'avenir d'une région comme la Bretagne, transférer les TOS (techniciens et ouvriers de service) qui travaillent dans les lycées de l'Etat à la Région n'apparaît pas forcément porteur de progrès, si la cohabitation de deux employeurs sur un même lieu de travail apporte au final de la confusion. En revanche, l'introduction de la dimension bretonne dans le contenu des enseignements (histoire, géographie, économie, arts, éducation sportive, langue bretonne et gallo), pour que les jeunes Bretons connaissent leur pays et l'environnement où ils évoluent, est la condition *sine qua non* d'une régionalisation authentique. Or, de cela, le gouvernement Raffarin ne veut pas entendre parler. Pour qui en doutait, les vrais régionalistes ne sont pas (encore) au pouvoir.

K.G.

La démocratie selon le PT et la LP

Le Parti des Travailleurs et la Libre Pensée étaient les deux principaux organisateurs de la marche du 20 septembre à Paris, pour l'unité et l'indivisibilité de la République française. Ils attendaient une grande affluence : seules 3.000 personnes (selon la police) ont participé à la manifestation. Il convient de remarquer que pour un « événement national », la mobilisation a été faible. A croire que les idées démocratiques que ces gens sont censés défendre ne font pas recette !

Mais il suffit d'aller voir sur leur site internet pour lire ce que ces soi-disant défenseurs des libertés et des droits de l'Homme veulent vraiment. Entre autres, ils s'opposent à toute révision constitutionnelle, refusent l'idée même de décentralisation quels qu'en soient le domaine ou la portée et affirment que le français doit rester la seule et unique langue de la République et de l'enseignement.

Face à ces faux démocrates qui n'acceptent pas que la Bretagne, la Corse ou le Pays basque puissent s'administrer eux-mêmes et être maîtres de leur destin, il fallait réagir. C'est pourquoi, en tant que membre de l'UDB, j'ai participé à la contre-manifestation organisée par des amis d'Emgann-Paris et de Tamazgha (association berbère). Mais alors que les organisateurs de notre manifestation avaient clairement appelé à une démonstration symbolique et pacifique, les participants ont vu surgir, peu après l'heure du rendez-vous, une vingtaine de colosses venus les insulter, les molester et leur déchirer banderoles et drapeaux. Un responsable corse a été roué de coups, tandis qu'un sympathisant berbère d'un certain âge a été giflé.

Il ne fait absolument aucun doute que ces agresseurs venaient des rangs du cortège du PT et de la LP, qui défilait à quelques centaines de mètres. Nous savions déjà que ces organisations étaient très hostiles à notre spécificité culturelle et linguistique ainsi qu'à notre liberté politique, nous savons désormais à quel point ces gens peuvent être dangereux. Mais peu importe. Nous ne sommes pas de ceux que les coups intimident : après ces agissements, nous étions d'ailleurs tous plus motivés que jamais pour poursuivre le combat en faveur de notre reconnaissance.

Holl a-gevred, betek an trec'h !

Laorañs NEDELEG

Conseil culturel de Bretagne
« *L'Etat et la Région sont sourds* »



Photo Le Peuple breton/KG

De droite à gauche : Patrick Malrieu, président du Conseil culturel de Bretagne ; Jean-Do Robin, Jean-Louis Latour, Tangi Louarn, vice-présidents.

Le Conseil culturel de Bretagne/Kuzul sevenadurel Breizh (CCB) a tenu sa dernière assemblée plénière, le 13 septembre au centre Amzer nevez de Ploemeur, dans un contexte politique très défavorable. Comme l'ensemble du mouvement associatif, les associations culturelles bretonnes sont mises en danger dans leur fonctionnement par la suppression du dispositif des emplois-jeunes et une forte diminution des subventions. A ce régime commun s'ajoute un traitement spécifique : la soi-disant décentralisation à la sauce Raffarin ignore les identités régionales dans leur dimension contemporaine et vivante.

Cette attitude de négation s'est illustrée particulièrement sur le dossier Diwan. Alors que 15 à 20.000 personnes manifestaient dans les rues de Rennes, le 22 mars dernier, pour réclamer les moyens nécessaires au sauvetage de l'enseignement du breton par immersion après l'obstruction du Conseil d'Etat, le gouvernement mais aussi le Conseil régional sont restés silencieux et inactifs. Si la loi sur les transferts de compétences et celle sur le droit à l'expérimentation permettraient, en théorie, de confier aux Régions la politique de développement de l'enseignement bilingue, ni Raffarin, ni de Rohan ne l'envisagent. Seule concession du gouvernement qui en dit long sur sa conception de la culture hors Paris : les Régions pourront inventorier le patrimoine linguistique…

Jean-Do Robin, vice-président du CCB, n'en paraît pas surpris : ***« Quelques semaines avant la manifestation du 22 mars, Josselin de Rohan nous avait dit que la mobilisation populaire ne le ferait pas changer d'avis ».*** Un discours qui préfigurait celui de Raffarin : ***« Ce n'est pas la rue qui gouverne ».***

« Porter le débat au niveau de l'Europe »

Le président du CCB, Patrick Malrieu, a souligné la nécessité pour le Conseil de mieux relayer l'information auprès des adhérents des 50 fédérations ou associations qui le composent et auprès des élus de terrain. Un journal est à l'étude comme outil de liaison permanent.

Une réorientation stratégique vers l'Europe est également envisagée. Le CCB a déjà pris l'initiative d'un dépôt de plainte contre l'Etat français devant la Cour européenne des droits de l'Homme pour discrimination linguistique. Il entend s'appuyer sur la résolution Ebner, adoptée à une large majorité par le Parlement européen le 4 septembre, pour mettre la politique française en accusation sur la scène européenne.

« L'altermondialisme, nous le pratiquons depuis longtemps sans l'avoir théorisé »

Jean-Do Robin et Tangi Louarn ont souligné combien le mouvement culturel breton rejoignait le combat pour une autre mondialisation. Si la culture bretonne a pour adversaire le jacobinisme de l'Etat-nation à la française, elle subit aussi la logique de marchandisation de tous les aspects de la vie. L'un comme l'autre tendent à uniformiser les modes de vie et de pensée, au détriment des expressions culturelles minoritaires.

Pourtant, en réaction à l'uniformisation, ces expressions culturelles, considérées il y a peu comme marginales, voire ringardes, suscitent un nouvel intérêt chez les gens qui veulent sortir du moule et affirmer une personnalité différente. Et Jean-Do Robin d'interroger le courant jacobin du mouvement altermondialiste en France : *« Comment se fait-il que vous considériez les revendications identitaires comme le Cheval de Troie du libéralisme ? »*

La question est fondée. Elle en appelle aussi une autre : comment une entreprise peut-elle se réclamer de l'identité populaire bretonne si elle impose des conditions de salaire et de travail indignes à ses salariés ? La culture interroge forcément la façon de vivre ensemble.

K.G.

Les cadeaux de la droite aux riches :
« Achetez trois appartements, vous n'en paierez que deux ! »

Périssol, Besson, Robien. Les ministres chargés du Logement rivalisent d'imagination pour encourager la construction immobilière… et accessoirement la constitution à bon compte d'un patrimoine immobilier, pourvu qu'on dispose déjà d'un peu d'argent devant soi…

Passons sur la première loi, qui n'a plus qu'un intérêt historique. Et retenons surtout des lois Besson et Robien comment on passe de l'une à l'autre en ce qui concerne le logement neuf. Le logement ancien appellerait des commentaires de même type.

Elles autorisent toutes les deux le propriétaire qui loue un logement neuf à déduire en quinze ans de ses revenus fonciers [1] soumis à l'impôt sur le revenu, jusqu'à 65 % du prix d'acquisition du logement. Autrement dit, le propriétaire d'un logement neuf acheté 100.000 €, pourra légalement soustraire de ses revenus imposables 65.000 € en quinze ans [2].

S'il est imposé sur le revenu au taux relativement élevé de 50 %, cette possibilité de déduction se traduira par une réduction totale d'impôt de 32.500 € pendant la période. Un cadeau fiscal intéressant, puisqu'il représente près du tiers de ce qu'il a dépensé pour acheter le logement ! S'il achète trois appartements, il n'en paiera donc que deux et les contribuables lui feront cadeau du troisième. Bien sûr, si, moins fortuné, il n'atteint qu'un taux d'imposition de 10 %, ce miséreux ne bénéficiera que d'un cadeau fiscal de 650 € Les Petits frères des riches ne peuvent pas soulager toute la misère du monde !

La loi Besson encadrait ce généreux dispositif de conditions qui lui donnaient un sens social, discutable mais réel :

– le loyer ne devait pas dépasser un certain plafond,

– les revenus du locataire ne devaient pas non plus dépasser un certain plafond,

– le locataire ne devait être ni un membre du « foyer fiscal » du propriétaire, ni un ascendant, ni un descendant [3].

En clair, il s'agissait d'orienter la construction immobilière aidée vers le logement à caractère social.

Revenue au pouvoir en 2002, la droite ne s'est pas fait prier longtemps pour gommer discrètement les insupportables contraintes de ce dispositif. Les logements acquis à partir du 9 octobre 2002 bénéficient des allégements « Besson » même dans le cas de location à un ascendant ou à un descendant. Et depuis le 3 avril 2003, les plafonds de loyer ont été suffisamment revus à la hausse pour être sans effet dans la plupart des cas. Enfin, les conditions de ressources du locataire ont été purement et simplement supprimées.

En quelques mois, une loi facilitant à l'origine l'accès au logement locatif de familles à revenu modeste ou moyen est devenue une loi permettant à un foyer aisé de loger confortablement son fils ou sa fille avec l'aide des contribuables ordinaires…

On ne trouvera pas aussi clairement dans le Code général des impôts cette évolution que le « Peuple breton » vous présente : il faut la chercher dans trois ou quatre phrases réparties en plusieurs articles pas forcément voisins. Le Code donne le droit, mais cache volontiers la philosophie qui l'inspire…

La loi de Robien, qui s'applique depuis le 3 avril 2003, intègre pour l'essentiel ces « assouplissements » favorables aux investisseurs immobiliers.

Jean ROUDAUT

(1) - En gros, les loyers qu'il touche, diminués des charges de propriété.

(2) - La répartition annuelle est prévue par la loi.

(3) - Dans le cas d'imposition séparée.

Rentrée 2003 dans l'enseignement bilingue : *La tortue avec un frein à main…*

Si l'année scolaire précédente avait été celle des désillusions, celle-ci aura été celle d'une mobilisation exceptionnelle autour du sauvetage de la langue et de son enseignement. Chacun se souvient du printemps de Rennes et de son 22 mars. Mais qu'en est-il sur le terrain six mois après ?

Pour la première fois, Diwan enregistre un arrêt de sa croissance, tandis que les autres filières bilingues poursuivent leur chemin. Plus 10,2 % et 299 élèves dans l'enseignement public et plus 16 % et 394 élèves dans l'enseignement catholique. Le nombre d'élèves suivant un enseignement breton/français passe de 8.171 à 8.853 en cette rentrée 2003, soit un plus de 682 enfants et jeunes. L'augmentation globale est de 8,35 % contre 10,9 % l'an dernier et 12,4 % en 2001. Seulement quatre nouveaux sites ont été créés à Châteauneuf-du-Faou et Plouzané pour le public et Locminé et Josselin pour le privé, contre cinq l'an dernier, huit l'année précédente, quinze en l'an 2000 et onze chacune des années précédentes[1].

La répartition entre les trois systèmes s'équilibre de plus en plus puisqu'avec 2.757 élèves Diwan représente 31,1 % du total, l'enseignement catholique 32,3 % avec 2.853 potaches et l'enseignement public 36,6 % et 3.243 jeunes. Il y a cette année 129 filières en Bretagne qui se répartissent ainsi : 32 à Diwan, 52 dans le public et 45 dans le privé. Il est bien logique de trouver le département du Penn-ar-Bed en tête avec 3.658 élèves dans 50 filières. Il est suivi par le Mor-bihan avec 2.679 élèves dans 45 écoles et collèges, puis les Côtes d'Armor avec 1.502 et 22 filières, l'Ille-et-Vilaine 660 et 7 et la Loire-Atlantique 354 et 5. La pyramide des âges s'établit ainsi : 3.980 petits en maternelles, 3.557 plus grands en primaire, 1.076 jeunes dans les collèges et 240 dans les lycées.

Si l'on regarde les chiffres ville par ville, l'on constate que, pour la première fois, l'une d'entre elles atteint le chiffre de 500 élèves. Il s'agit de Vannes qui compte deux écoles publiques, deux écoles catholiques, une école Diwan et deux collèges, Diwan et catholique. Ensuite nous trouvons Rennes avec 451, Quimper avec 413, Lannion avec 349, Carhaix avec 332, Nantes avec 296, puis des scores plus modestes, comme Lesneven avec 266, Lannilis avec 233, Plougastel avec 228, Lorient avec 214, Lanester avec 211. Sortent aussi du lot, quelques petites communes qui progressent très vite avec une seule école comme Theix avec 162 élèves et Moréac avec 150 pour sa troisième année d'existence.

Ce n'est pas la demande, mais l'offre qui fléchit…

Constatons tout de suite que 84 % de la progression de la rentrée s'effectuent dans les filières existantes (573 élèves contre 109 dans les quatre filières nouvelles), ce qui montre à la fois qu'il faut créer beaucoup de nouveaux sites et **que la croissance serait phénoménale si toutes les communes de Bretagne avaient au moins un site bilingue, ce qui est le cas de moins d'une centaine d'entre elles.**

Autre constatation, s'il n'y a que 109 élèves dans les quatre nouveaux sites de l'année, plus de 200 ont été refusés dans ceux qui étaient prêts à ouvrir tant dans l'enseignement public que catholique et qui ne l'ont pas été, sans compter au moins autant de petits de maternelle un peu partout qu'on refuse en bilingue mais que l'on prend en monolingue. Avec ces enfants, la progression aurait été plus forte que les années précédentes. Ce n'est donc pas la demande qui fléchit mais l'offre qui n'est pas à la hauteur.

Déficit de sites nouveaux…

La première observation concerne le nombre de création de sites nouveaux. Nous sommes passés de quinze en 2000 à quatre cette année. Il y a un problème quelque part. Ceux qui sont sur le terrain savent le « parcours du combattant » imposé pour une création. En théorie, il s'agit du droit des enfants à une éducation bilingue, en pratique celui-ci ne peut être pris en compte que si vous trouvez une école qui veut bien s'intéresser à la chose, un directeur ou une directrice plus ou moins favorable, une équipe dite pédagogique ne comportant aucun enseignant hostile, l'accord des instances diocésaines dans un cas, de la mairie et de l'Education « nationale », comme son nom l'indique, dans l'autre. Ce n'est pas une mince affaire. Si l'école est en perte de vitesse vous avez tous vos chances, si elle croît, il faut d'abord répondre au monolinguisme. Il en résulte des refus d'ouvertures dans des dizaines d'écoles comme à Sizun ou Bruz, dans le « service public », ou à Rospez et Saint-Brieuc, dans l'enseignement catholique. Ne parlons pas de Diwan où, pour faire appliquer votre droit, il vous faudra, en plus, trouver et louer des locaux, les restaurer, recueillir des sommes d'argent considérables pour assurer les salaires de vos premiers enseignants. Tout cela, bien sûr, au nom de la liberté, de l'égalité et de la fraternité…

Il suffit d'observer la disparité des chiffres pour savoir que tout cela n'obéit à aucune logique. Les parents sont-ils si différents entre le Léon et la Cornouaille où il n'y a qu'une seule



Photo Dihun

La pédagogie des écoles bilingues est parfois très active : ici, des petits bretonnants au boulot !

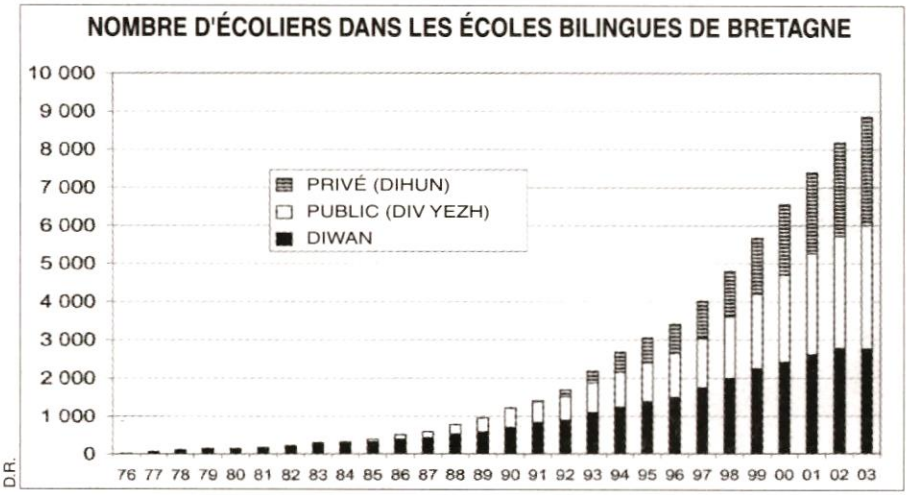
filière catholique pour tout le Sud-Finistère ou entre les Côtes d'Armor et le Mor-bihan où ils sont sept fois plus nombreux ? Est-il normal que l'enseignement catholique empêche la création d'une filière à Rospez, alors que 90 % des parents concernés étaient preneurs, de même que toutes les instances de l'école et que la directrice avait bénéficié d'une année de formation pour le faire ?

Solidarité plus que jamais nécessaire...

La seconde observation, inquiétante, concerne Diwan. Pour la première fois, mis à part une période très lointaine de son histoire, la progression des effectifs stagne. Si le lycée et les collèges augmentent fortement et que le primaire se maintient, il y a une baisse d'inscriptions en maternelle qui avoisine les 15 % en bas de la pyramide. Cela est très probablement la conséquence des dernières années qui ont été caractérisées par des dissensions internes et les violentes attaques externes des ennemis de l'immersion et de la place symbolique prise par cette Ecole. On comprend alors que des parents extérieurs, peu informés, hésitent à choisir Diwan, alors que ceux qui y sont confirment leur attachement en collèges et lycée.

Compte tenu d'un horizon financier peu réjouissant et quoique l'on puisse penser de telle ou telle orientation, il convient pour tous les défenseurs du breton de faire preuve de solidarité et ne pas laisser le champ libre à ceux qui ne rêvent que de faire mordre la poussière à une démarche qui les dérange pour des raisons plus idéologiques que pédagogiques, avant de s'en prendre aux autres dès que possible.

La troisième observation porte sur la trop lente évolution de la poursuite du bilinguisme breton/français en secondaire. Sur près de 9.000 élèves, ils ne sont que 1.076 en collège et 240 en lycées (dont 728 à Diwan, 388 dans le public et 200 dans le privé) soit seulement 173 de plus que l'an dernier, alors qu'il y avait plus de 400 élèves dans les CM2 l'an dernier. « L'évaporation » doit se situer autour de 50 % et est bien facile à comprendre. Faute d'une politique de développement cohérente, la distorsion entre le saupoudrage des sites primaires et l'offre bilingue, ou au minimum de type bilingue, en collège est maximale. Pas facile de suivre quand il faut obligatoirement envoyer son petit sixième en internat ou de l'obliger à se lever chaque jour à six heures pour aller au collège le plus proche... à 50 km, alors qu'il n'y a pas



ou peu de transports scolaires organisés, etc. Il y a là un travail à faire par les militants afin de mieux faire correspondre l'offre et le besoin. Il est aussi grand temps de créer des filières professionnelles bilingues dans les lycées. Il y a un potentiel de jeunes bilingues qui aimeraient pouvoir s'orienter vers des professions comme le secrétariat, la comptabilité, l'hôtellerie, le secteur social et autres.

Convention additionnelle ou... soustractionnelle ?

Pour sa seconde année d'application, on ne peut pas dire que ce soit brillant. L'établissement d'une carte scolaire n'a pas avancé. Le dépliant d'information annoncé joue l'arlésienne, des enseignants du secondaire, dont l'utilité en Bretagne n'est pas à démontrer se voient offrir des séjours lointains. Le Rectorat s'engageait à former une centaine d'enseignants chaque année par la formation initiale ou continue, l'objectif est atteint... à moins de 50 % et l'avenir assuré... pour les suppléants ! Il devrait ouvrir 40 classes nouvelles par an et 200 dans sa durée de cinq ans, environ 25 le seront cette année !

Là encore les promesses durent ce que durent les roses, l'espace d'un rendez-vous médiatique. La circulaire parue au *J.O.* n° 120 du 24 mai, définissant l'enseignement bilingue dans les collèges et lycées par la parité horaire, n'a donné lieu à aucun progrès sur le terrain où les élèves doivent, même quand ils sont nombreux, se contenter d'un simili-bilinguisme tournant autour de 7 heures d'enseignement de et en breton, malgré toutes les promesses !

Si donc l'on devait créer un logo symbole de la situation dans l'enseignement en Bretagne, **je proposerais volontiers une tortue avec un frein à main.**

Transfert de compétence

Bien des militants s'exaspèrent, désespèrent et se posent la question : que faire maintenant ? Nous rentrons dans une période électorale. On peut au moins agir pour mettre nos préoccupations au centre du débat régional.

Groupés au sein de la commission « Education-Enseignement » du Conseil culturel de Bretagne, Dihun, Div Yezh, Diwan et l'UGB ont adopté le 7 mai 2003 un « **Plan régional** » soustitré « **Pour un véritable plan régional de développement des enseignements en breton** ». Constatant les blocages constitutionnels et législatifs, l'inertie des services de l'Etat et l'absence d'un plan régional à la hauteur des graves menaces qui pèsent sur la pérennisation de la langue bretonne, ils demandent « **que le Conseil régional de Bretagne dispose dès à présent, dans le cadre du droit à l'expérimentation qui fonde les nouvelles lois sur la décentralisation, des compétences et des budgets lui permettant la mise en place d'un plan régional d'urgence de protection et de promotion de la langue bretonne.** » Ce plan définit les mesures qui pourraient être mises en œuvre sans attendre, dans le cadre d'un statut régional expérimental pour Diwan et d'un pilotage régional de l'enseignement bilingue.

Il faut donc dès à présent interroger tous les candidats et les listes qui entendent solliciter nos suffrages aux élections du printemps 2004 et faire savoir que nos voix tiendront compte de leur engagement fort sur ce chapitre.

Yannig BARON

(1) Il est possible que le site nouveau annoncé à Bruz ouvre ses portes quelques jours après la rédaction de ce texte et un mois après la rentrée, ce qui serait à la fois une bonne nouvelle et l'illustration des conditions de fonctionnement de l'administration.

Plus de 15.000 morts suite à la canicule

Le prix du centralisme parisien

Plus de 15.000 morts, la nouvelle a secoué la société française et provoqué une polémique politique où l'indécence a rajouté encore à l'horreur des statistiques tardivement avouées. La canicule exceptionnelle qu'a connue la France a mis en relief les carences incroyables de son administration centraliste. Un système loin des citoyens qu'il a tués. Nos amis corses de l'hebdomadaire «Arriti» (11/9/2003) analysent cette affaire.

La Fédération « Régions & Peuples solidaires » le dénonçait le 24 août dans la motion finale de son congrès annuel : *« Les conséquences sanitaires catastrophiques de la canicule font de la France un cas d'espèce en Europe. Il n'est pas acceptable qu'on justifie un défaut de prévention et de réaction aux événements par l'absence de réception de messages d'alerte au niveau de l'administration centrale de la santé. Le centralisme et l'immobilisme qu'il génère viennent de démontrer qu'ils pouvaient aussi tuer ».*

Car c'est bien le centralisme français qui est responsable de ces carences administratives. Un système qui provoque l'impersonnalité de ses administrés, devenus simples matricules, un système qui engendre la solitude des hommes, terrible solitude qui frappe de préférence les plus faibles, les personnes âgées. Ainsi, alors que dans les pays voisins de la France on parvenait à réagir en temps réel malgré des circonstances climatiques encore une fois exceptionnelles, trois semaines, il a fallu trois semaines aux différents services français pour faire parvenir et/ou comptabiliser les chiffres des conséquences humaines, sur le territoire français, de la chaleur qui a frappé une grande part de l'Europe. Et lorsque Paris s'est enfin réveillé, on dénombrait déjà plus de 15.000 malheureuses victimes. Une véritable catastrophe humanitaire que nul n'a su prévoir et parer. Car, en France, c'est Paris qui décide quand la cote d'alerte est dépassée et des mesures qu'il faut alors déclencher. Alors que si les régions étaient pourvues de compétences pour en décider, elles auraient pu aviser bien avant ces trois semaines fatidiques. Près de 1.000 morts quotidiens, voilà le prix du centralisme parisien cet été 2003 !

Paru dans « Le Figaro-Magazine », le 23 août 2003, une interview de Martin Winckler, médecin et auteur (entre autres du best-seller « la Maladie de Sachs »), ancien chroniqueur sur France Inter, vient accréditer nos propos. Extraits :

«En Allemagne et en Suisse, par exemple, la canicule provoquait moins de décès parmi les personnes âgées. Comment l'expliquer ?

Probablement par un faisceau d'éléments : la solidarité et le civisme sont bien supérieurs dans les pays alémaniques ou scandinaves à ce qu'ils sont en France ; le système de santé est conçu différemment (de manière fédérale, non centralisée) ; la place des personnes âgées est probablement aussi très différente.

La France souffre à la fois de son hypercentralisation et de son hyperindividualisation, liées à l'absence de sens civique. De tous les pays d'Europe, c'est le plus féodal.

Au-delà de l'aspect médical de cette affaire, ne faudrait-il pas s'interroger sur la place accordée aux anciens dans notre société ?

Si, certainement, mais ce problème n'est-il pas significatif d'un problème plus vaste ? La France souffre à la fois de son hypercentralisation et de son hyperindividualisation, liées à l'absence de sens civique. Pourquoi ? Parce que de tous les pays d'Europe, c'est le plus féodal, dans le sens hiérarchique et psychologique du terme, dans les structures, les mentalités, les comportements.

Le simple fait qu'on se mette sans arrêt à reprocher à l'État de ne pas faire son boulot est significatif : on demande à être pris en charge, alors que nous devrions tous revendiquer l'autonomie réglementaire et financière des Régions et le désengagement de l'État. L'absurdité, c'est de vouloir imposer les mêmes solutions à tout le pays. Plus une zone est réduite en taille et autosuffisante, plus elle peut résoudre ses propres problèmes, qu'ils soient sociaux ou sanitaires. C'est ce qui se passe dans les États à structure fédérale. Avec des inégalités, certes, mais qui ne peuvent pas être imputées à « l'État » (qui, au fond, est une entité abstraite et inerte).

C'est la même chose qu'un enfant qui grandit. Si les parents l'ont toujours couvé et chouchouté, pourquoi irait-il affronter le monde seul ? Si on lui a laissé l'explorer et prendre ses marques en le soutenant moralement, sans le mettre dans du coton, il finit par voler de ses propres ailes. Les parents peuvent servir de recours en cas d'urgence, mais, le plus souvent, un adulte qui s'assume n'a plus besoin de ses parents. Or, en France, on reste sans arrêt dépendant de ses parents (réels ou symboliques). Et on en vient à les détester, Alors, quand ils sont vieux et dépendants à leur tour, on les abandonne, on les laisse mourir. Ça en dit long sur la mentalité de notre pays.»

Les adresses à utiliser

UDB
le parti d'une Bretagne autonome

Pour adhérer :
UDB - B.P. 80722
44007 Nantes cedex 01

Pour écrire :
UDB - B.P. 203
56102 Lorient cedex

Pour adresser un fax :
02.97.84.85.23

E-mail :
udbbzh@voila.fr

Nouveau site internet :
www.udb-bzh.net

Chaque mois depuis 1969
armor
le magazine de la Bretagne au présent
présente et commente
LA VIE BRETONNE
B.P. 419 - 22404 LAMBALLE CEDEX

Liammoù ar frankiz - Les liens de la liberté (1940-1944)

Le samedi 27 septembre s'est tenu, à Saint-Malo, le colloque annuel de l'Institut culturel de Bretagne, consacré cette année à un aspect trop peu mis en valeur de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale : l'importance de la Bretagne dans les réseaux de passeurs clandestins vers l'Angleterre. Une importante journée qui réunissait près de trois cents personnes venues écouter le récit des derniers témoins vivants.



Photo ICB

Nombreux étaient les assistants au colloque.

Sur les 3 000 clandestins exfiltrés de l'Europe occupée par les nazis, 300 au moins sont passés par la Bretagne de 1940 à 1944.

L'historien Jean-Jacques Monnier a ouvert ce colloque, en nous donnant des clés pour comprendre le poids spécifique des passeurs clandestins bretons dans cette épopée. La Bretagne est une région frontière et chercher refuge de l'autre côté de la Manche est naturel pour une population de marins habitués à circuler de chaque côté de cette mer. L'histoire a aussi retenu ces retours ou ces départs d'exil (Alain Barbetorte ou les émigrés durant la Révolution). La géographie aussi explique bien des choses : les côtes bretonnes découpées et familières aux populations littorales sont difficiles à surveiller par un occupant à traditions continentales.

Des causes humaines ont aussi joué : la culture maritime et les traditions de solidarité des populations côtières, auxquelles s'ajoutèrent des raisons politiques : un antinazisme quasi-viscéral et un patriotisme lié à la conscience bretonne expliquent une opinion bretonne anglophile (à 99 %, même selon un rapport d'enquête transmis à Vichy en 1940 !)...

En effet, au printemps 1940, c'est vers l'Angleterre que des regards se tournent : *« On savait que l'Angleterre continuait la guerre, mais De Gaulle on ne le connaissait pas alors »* explique un des témoins. Les premiers passages se font spontanément, facilités par les lacunes de la surveillance allemande jusqu'en 1941. À partir de 1943, la filière bretonne devient prioritaire face aux autres utilisant le sud méditerranéen. Ainsi le réseau Shelburne passera 139 personnes, dont de nombreux pilotes particulièrement précieux aux yeux des autorités alliées (car il fallait deux ans et 30 000 dollars pour former un pilote).

Au-delà des analyses historiques et des chiffres, ce sont les témoignages des hommes et des femmes (tous ont insisté sur le rôle essentiel des femmes bretonnes dans cette aventure) qui ont été bouleversants. Le mutisme absolu d'un enfant de 11 ans, la rigueur de l'organisation des réseaux, les conditions de traversées effroyables à 10, 15 ou 20 sur une barque de six mètres de long dans des tempêtes d'hiver ; autant de gestes d'héroïsme individuel, évidents pour de nombreux Bretons d'alors, pour lesquels Gordon Carter (un témoin aviateur qui s'est installé en Bretagne et qui a appris le breton) a eu une explication toute simple : *« Mon avion avait été abattu et je descendais en parachute. Le sol se rapprochait de moi et je voyais une personne agitant les bras en dessous. Il me reçut dans ses bras en disant : « Tu es mon frère ».*

Philippe LANOE

Le passé prétexte (bis)

De trop nombreux mastics et coquilles ont sérieusement gâché notre dernière livraison et nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser. Dans le cas d'un article («Le passé prétexte» en page 5), ces problèmes rendaient quasiment impossible la compréhension du texte.

Nous évoquions le risque qu'il y a, en Histoire, à plaquer le passé sur le présent. Et nous citions l'abominable exposition d'humains, à Paris, dans une manifestation officielle de la IIIe République des années trente. Ce qui ne signifie pas que la franc-maçonnerie ou le radicalisme, réseaux et courants politiques qui contrôlaient l'appareil d'Etat de l'époque, soient aujourd'hui taxables de racisme !

Nous publions à nouveau ci-dessous la seconde partie de l'article.

Le « racisme omniprésent»

Un autre exemple (que l'on trouve dans l'essai récent de Françoise Morvan, mais aussi sur le site internet de «La libre pensée», comme sur celui du «Réseau Voltaire» ou de bien d'autres encore, notamment ceux qui ont des liens avec le trotskisme lambertiste) concerne «Gwalarn» et «Kornog» qui sont des revues culturelles bretonnes nées de «Breiz Atao», qui fut un journal qui n'échappa pas à une dérive raciste. Voilà ce qui, pour certains, suffit à discréditer M. Duhamel, M. Marchal, R.Y.Creston et d'autres militants bretons de gauche qui écrivirent dans ces revues, quoiqu'ils aient écrit et bien que les allusions à caractère raciste aient été très présentes dans la presse hexagonale de l'entre-deux-guerres. Dans «Breiz Atao», il y en a aussi, assez rares au début, plus répandues après le lancement du PNB en 1931. Mais pas dans «Gwalarn», ni «Kornog», surtout sous la signature des militants cités...

L'historien Kristian Hamon nous écrit ce que lui inspire ce genre de « révélation»: *«Marchal et Duhamel collaborent à un journal raciste» (Breiz Atao). Pour une découverte, c'est une découverte ! Il est facile aujourd'hui et il ne coûte pas cher de dénoncer les articles racistes ou antisémites des années 20. C'est oublier qu'à l'époque cela ne choquait pas grand monde. Il en ira différemment après la guerre lorsque seront connues les horreurs des camps de concentration. A ce sujet, il est intéressant de comparer deux articles de presse d'avril 1945, sur un jeune collaborateur jugé par la cour de justice de Rennes. Le premier est de Ouest-France : «Israélite, réfugié en 1933 d'Allemagne, en fait apatride, X, pour échapper aux poursuites de la Gestapo, entra comme interprète à la Feldengendarmerie. Mais il semble qu'il outrepassa ses fonctions de simple intermédiaire, manifestant un zèle intempestif dans ses perquisitions».*

Voilà maintenant celui paru dans la Voix de l'Ouest à propos de la même affaire : «X, un juif allemand, vint en France en 1933 avec ses parents fuyant le nazisme. La guerre éclate, apatride mais juif, il trouve dans les subtilités de sa race le moyen d'échapper au camp de concentration. C'est de se mettre au service de ses interlocuteurs comme interprète».

Les «subtilités de sa race», c'est écrit dans un journal de la Résistance !



Photo ICB

Gilles Servat, lors de la remise du collier de l'Hermine.

Le colloque de l'Institut culturel fut suivi de la remise des colliers de l'Hermine, qui récompensent des Bretonnes et des Bretons qui ont bien mérité de notre pays. Cette année, le chanteur Gilles Servat, notre ancien camarade, fut à juste titre décoré pour tout ce qu'il a pu faire pour notre culture, mais aussi pour ses engagements politiques et sociaux. Il était en compagnie de Jean-Louis Latour, qui fut à la tête de Kendalc'h et du Conseil culturel pendant de nombreuses années et dont le dévouement à la cause bretonne n'est plus à démontrer. Angèle Jacq, écrivain, de tous les combats pour la langue bretonne mais aussi l'écologie, représentait avec bonheur les femmes bretonnes dans ce palmarès où on trouvait enfin René Abjean, le grand musicien, fondateur de plusieurs chorales. Un choix une fois encore très heureux.

LES INVASIONS BARBARES



La feuille de route

Il est des hommes qui se mettent servilement au service d'une cause à laquelle ils ne sont pas a priori directement attachés mais qui finit rapidement par les obséder. Tel est le cas de M. Jean-Pierre Raffarin qui s'évertue besogneusement à mener à bien la feuille de route que le Medef lui a confiée au mois de mai 2002. Bien sûr, d'autres que lui, dans le passé, ont su honorer loyalement les intérêts du patronat. Cependant, il ne s'agit pas, avec ce nouvel avatar de la servilité gouvernementale, de satisfaire une liste de revendications appuyées par un puissant groupe de pression. Il s'agit de contribuer ardemment à la réalisation d'un projet de société tournant radicalement le dos à celui bâti par nos parents et nos grands-parents.

Le Conseil national du patronat français décida un jour de muer en Mouvement des entreprises de France. Le mot « patron » était devenu par trop ringard, faisait référence à une époque révolue. Désormais, des chefs d'entreprise, des managers allaient s'employer à construire « la refondation sociale ». Trop d'observateurs insuffisamment avisés se sont docilement laissés séduire par ce lifting destiné – c'est évidemment son objet premier – à masquer l'essentiel. Ladite refondation, présentée à l'infini par le journalisme de connivence et les politiciens dépolitisés comme la recherche des bases d'une « société plus équitable et plus libre », ne cache rien d'autre que la revanche tant attendue par la bourgeoisie – oui, encore un mot ringard – possédante contrainte de ronger son frein durant les terribles années de l'Etat-Providence.

Le Mouvement des exploiteurs de France [1] veut retrouver dans toutes leurs significations les « valeurs » qui firent la force du grand patronat du milieu du XIX[e] siècle aux lendemains de la Première Guerre mondiale. Le carré magique de la refondation patronale est individualité-propriété-liberté-égalité. Ces valeurs, on le devine, ont un sens particulier pour les idéologues de la radicale métamorphose sociale. Ces valeurs sont en hausse permanente depuis que l'idéologie libérale a fait un retour triomphal sur la scène intellectuelle et politique au début des années 1980.

Pour le libéralisme, la société est une addition de personnes privées cherchant toutes à satisfaire leur intérêt individuel. Si toutes parviennent à cet objectif, c'est l'intérêt général, celui de la Nation, qui est satisfait. Pour atteindre cet équilibre parfait – qui n'a encore jamais été atteint nulle part –, plusieurs conditions sont nécessaires. Il convient de valoriser la propriété. D'abord, la propriété de soi : l'individu est propriétaire de lui-même et donc seul responsable de ce qui lui advient en toutes circonstances. Ensuite, la propriété de biens matériels acquis par l'échange marchand, qui est lui-même érigé ainsi en valeur suprême. Les individus doivent être libres de leurs actions afin de ne pas compromettre la réalisation de leur objectif : la satisfaction de l'intérêt personnel. Ainsi, la liberté d'entreprendre est sacralisée et, en son nom, on acceptera celle de licencier ou de précariser la main d'œuvre, celle de délocaliser des activités productives, celle de placer l'argent de l'entreprise en bourse plutôt que d'investir dans l'outil de production, etc. Les individus sont réputés égaux dès lors qu'ils bénéficient d'une égalité des chances dans l'accès à l'échange de ce qu'ils possèdent comme biens, talents, compétences. Par conséquent, cette égalité formelle est parfaitement compatible avec l'existence d'inégalités réelles criantes. La boucle est bouclée : chaque individu est responsable du bonheur plus ou moins grand avec lequel il a valorisé ses qualités personnelles.

La croyance en cette fable à laquelle seuls les plus crédules adhèrent vraiment – les autres sachant pertinemment qu'elle sert les intérêts des dominants – justifie tous les démantèlements de l'action économique et sociale de l'Etat depuis un quart de siècle. On casse tout ce que les hommes avaient bâti comme moyens de régulation du marché, de tempérance du capitalisme, de réparation sociale des dégâts de l'économie, toutes choses vues aujourd'hui comme des entraves à la liberté du Marché et de ses acteurs. En vérité, il s'agit de recréer le lien fatal de domination que l'Etat-Providence avait commencé à ronger : le lien maître-serviteur enrobé – pour mieux le faire avaler – d'un paternalisme lui-même de retour sous les oripeaux de l'épargne salariale. Non, décidément la liberté n'est pas la même pour tous au pays du libéralisme. Le père Lacordaire le disait déjà en 1848 : le libéralisme, c'est le renard libre dans le poulailler libre. Dans ce monde-là les solidarités collectives sont proscrites puisque seul compte l'individu. Ce n'est pas par hasard que la famille est promue par nos dirigeants au rang de valeur cardinale. Il faut bien que les plus démunis trouvent en son sein le soutien moral ou pécuniaire que la puissance publique décrépite fournit de moins en moins. Paternalisme et « familialisme » vont toujours de pair au regard de l'Histoire.

La dernière université d'été du Medef avait pour titre « la grande transformation ». Au point d'avancement de son dessein funeste le Medef peut se permettre toutes les usurpations. Carl Polanyi doit se retourner dans sa tombe, lui qui avait choisi ce même titre pour son livre majeur dans lequel il se félicitait de constater que les hommes avaient enfin trouvé comment civiliser le capitalisme. C'était juste après la Seconde Guerre mondiale et cet érudit pensait que ce bienfait que constitue la régulation intelligente des cupidités humaines était définitif. Il n'est donc pas exagéré de parler de revanche quand le Medef appelle de ses vœux les plus bruyants une grande transformation à l'envers. Parviendra-t-on en France à déchirer la feuille de route de M. Raffarin et à faire contre-poids à l'insolence du Medef ?

Yann FIÉVET

1 – L'expression est d'Alain Bihr dans sa préface au percutant petit livre de Voltairine de Cleyre et Patrick Renard, « Le Medef : un projet de société » (Syllepse, 2003).

Distro-skol 2003

Kemeret eo bet hent ar skolioù divyezhek gant 8.853 a skolidi e Breizh. 682 ouzhpenn emaint hevlene. 8,32% a gresk a zo bet gant o niver er bloaz-mañ endra ma oa 11% a gresk gantañ warlene. Bodet ez eus 3.243 a skolidi (+10,20%) en Deskadurezh-Stad (DIV YEZH), 2.853 a skolidi (+16,02%) en Deskadurezh Katolik (DIHUN) ha 2.757 a skolidi (-0,40%) er skolioù DIWAN. Digoret ez eus bet peder skol nevez nemetken d'an distro-skol-mañ: Kastell Nevez ar Faou ha Plouzane en Deskadurezh-Stad, Josilin ha Logunec'h en Deskadurezh Katolik. Arabat kompren emañ ar goulenn o kregiñ da goll nerzh dre ma 'z a ar c'hresk gant ul lusk disteroc'h.

Evel bep bloaz n'eo ket ar c'hresk evit tizhout ul live uheloc'h abalamour da eneberezh lod kerent, lod kelennerien unyezhek, lod kuzulioù-kêr pe da hini melestradurioù ar skolioù Stad ha katolik dre ma ra diouer dezho kelennerien evit terriñ an holl ezhommoù. Evit ar pezh a sell ouzh DIWAN e ranker sellout ouzh an digresk evel ouzh efed an diaesterioù da daliñ ouzh ar mizoù ha dreist-holl ouzh hini an dizemglev diabarzh diwar-benn an enframmadur en Deskadurezh-Stad.

N'eo ket aet da get ar fiziañs a vage e Diwan ar gerent a oar peseurt labour a vez graet er gevredigezh-se rak 14% a gresk a zo gant niver ar skolidi en eil derez. En eskemm, ez eus deuet un disfiz da gerent ar vugale yaouankoc'h rak 14% a zigresk a zo bet gant niver ar vugale er skolioù-mamm ha stabil eo chomet hini re ar skolioù kentañ derez. Dav eo d'ar gevredigezh DIWAN kavout ur mod da gempouezañ he c'hontoù hag adkavout ar peoc'h diabarzh evit adkregiñ gant he lusk kreñv.

Dale gant ar stummañ

Er gevrat etre ar Stad hag ar Rannvro evit diorren kelennadurezh ar brezhoneg, ez eus bet meneget e vo stummet 50 a gelennerien evit kentañ derez ar skolioù publik (DIV YEZH ha DIWAN) ha 30 a gelennerien evit ar skolioù katolik e-kerz ar prantad 2002-2006. Tu a rofe ar stummadur-se da zigeriñ 200 a glasoù e-kerz ar pemp bloavezh-se. Aet eo an traoù war wellaat en Deskadurezh-Stad dre ma 'z eus deut 19 a gelennerien er-maez eus an ESSM/IUFM e 2003 hag ez aio 25 all war ar vicher e 2004. N'eo ket bet tizhet an niver gortozet en Deskadurezh-Katolik, pell ac'hane. Emañ Yann pell diouzh e gazeg eta ha kredabl bras ne vo ket adtapet an dale pa echuo prantad ar gevrat.

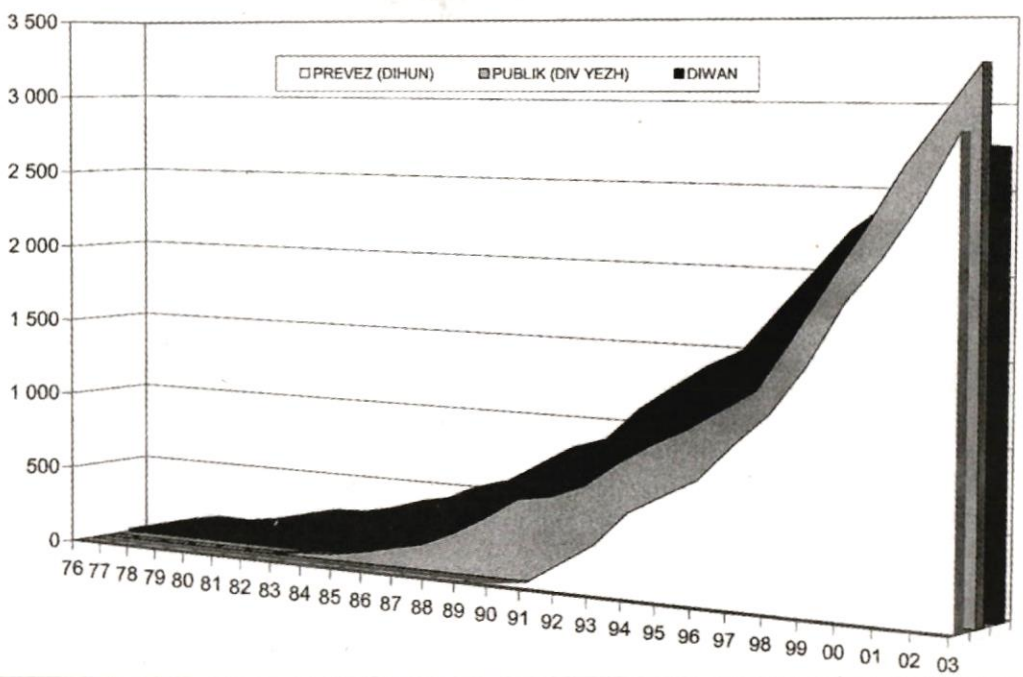
Ne vez ket kelaouet an dud

Meneget ez eus bet ivez er gevrat e vo roet da c'houzout d'ar familhoù pegen mat eo an divyezhegezh. Ar pep pouezusañ eo ar c'helaouiñ pa glasker reiñ nerzh d'an deskadurezh divyezhek. Siwazh n'eus bet graet netra evit reiñ da c'houzout d'an dud petra eo an deskadurezh-se, warbouez ar brud graet gant ar c'hevredigezhioù kerent. Gant ur c'helaouiñ aozet evel ma rankfe bezañ e vefe tu da c'houzout pet bugel a c'hellfe bezañ skoliataet en deskadurezh divyezhek ha lakaat anat n'eus ket tu da derriñ an ezhommoù keit ha ma chomo ken dister niver ar gelennerien stummet evit-se. Koulskoude e vefe tu da c'houzout evel-se pet kelenner a ranker stummañ diwar vremañ evit lakaat ar respont da glotañ brav gant ar goulenn en un dazont tost, ar pezh n'eur bet evit gouzout morse betekhen.

Gwallgaset e vo ar brezhoneg keit ha ne ne vo ket un dra a-bouez evit gounit an dilennadegoù, un dra a c'hellfed muzuliañ e efed war an dachenn-se dre jediñ niver ar mouezhioù dastumet gant ar strolladoù politikel a gas anezhañ war-raok en un doare gwirion. Anat eo.

Morvan JIKEL

NIVER A SKOLIDI DIVYEZHEK E SKOLIOÙ BREIZH



D.R.

AR YIDDISH
Yezh ar yuzevien ashkenaz

Yezh milvedel ur bobl strewet eo ar yiddish, yezh ar Yuzevien Ashkenaz. Ar gumuniezh yuzev a zo enni daou skourr bras, skourr ar Yuzevien Ashkenaz a zo en em stummet er grennamzer e Bro-Roen, ur skourr a vez renket ennañ ar braz eus ar Yuzevien bremañ, ha skourr ar Sefaraded a vez renket ennañ yuzevien ar broioù muzulmat hag ar re a veve o hendadoù e Bro-Spagn (strishoc'h e veze ster an anvioù-se gwechall gozh), niverus e Bro C'hall hag en Israel hepken hiziv an deiz. Daou vod d'ober gant ar yuzevegezh eo, ha dreistholl daou sevenadur disheñvel.

Etre an IXvet hag an Xvet kantved goude Jezuz-Krist eo e tegouezhas e Bro-Roen yuzevien o tont eus meur a gornad. Ne gomze ket ar Yuzevien ur yezh dezho o-unan. N'eo ket evit-se e implijent bewech kenetrezo ar yezh a zeue gant ar braz eus o amezeien. O yezh a veze alies hini ar vro ma oa bet o c'humuniezh o chom e-pad ur prantad hir pe hiroc'h, ha kenderc'hel a raent d'ober ganti pa vezent rediet da zivroañ, dreist-holl pa veze ar yezh-se ivez hini an uhelidi er vro ma oant aet da repuiñ. Evel-se e chomas ar galleg yezh yuzevien Bro-Saoz e-pad pell. En em lakaat a reas yuzevien Bro-Roen war rannyezhoù germanek ar c'heodedoù a raent o annez enno. Dont a rae ganto ivez gerioù dastumet en o levrioù sakr: ar Bibl hag an Talmud, levrioù skrivet en hebraeg hag en arameeg. A-benn ober pizh diouzh o reolennoù sokial ha sevenadurel o relijion, e tibabas ar Yuzevien bevañ distag diouzh o endro kristen. An diouer a zarempredoù gant o amezeien a voe kaoz ma teuas ar yezh a implijent kenetrezo da vezañ disheñvel diouzh re ar broioù edont o chom enno. En em stummet e vefe bet ar yiddish e-giz-se.

Diskennidi ar Ghazared

Mont a reas ar yiddish war an diskar en Europa ar C'hornôg pa voe lakaet kemm e modoù bevañ mod-kozh ar Yuzevein gant an industrialadur. Sellout a raent outo o-unan muioc'h muiañ evel ouzh izili eus ar broadoù a vevont enno, ha ne oa ket d'ober gant ur yezh disheñvel a oa ouzhpenn-se warni hervezo liv un alamaneg avoultret. En Europa ar Reter, er c'hontrol, e chome bev ar yiddish, met ur yiddish disheñvel diouzh hini Bro-Roen. Ur yezh germanek e oa ivez, met levezonet gant ar yezhoù slavek komzet er c'hornadoù-se. Lakaet eo bet anat gant studioù war orin ar yezh, ne oa ket deuet gerioù germanek ar yiddish-se eus alamaneg ar C'hornôg, met eus hini ar Reter. Ne vefe ket deuet neuze ar braz eus hendadoù yiddisherien ar Reter eus Bro-Roen, met eus kornadoù all. Soñjal a ra da lod e vefent diskennidi ar Ghazared, turkegerien deuet da vezañ yuzevien e-kerz an IXvet kantved goude Jezuz-Kriz, hag o-defe dibabet ober eus an alamaneg o yezh pa oa deuet da vezañ yezh kenwerzhel Europa ar Reter, war-bouez un nebeud anezho, ar Garaited, a gendalc'has da gaozeal kenetrezo ur yezh turkek. Gant diskennidi ar Ghazared eo e vefe bet savet sevenadur ar Shetloù.



D.R.

Un dictionnaire Yiddish-Anglais

Yezh ur vroad

Tonket da daliñ mod pe vod ouzh efedoù kriz ar gasoni a vage outo mistri ha pobloù Europa ar Reter, e tibabas ar Yuzevien meur a hent. Lod anezho a zibabas enteuziñ e sevenadur ar pobloù edont o kenvevañ ganto, endra ma tibabe reoù all, ar Sionourien, ober o annez e Palestinia hag ober enni gant an hebraeg kenetrezo. Kinniget e voe gant un tuad all ober keodedoù emren eus ar c'humuniezhoù ashkenaz, keodedoù a vefe ar yiddish al liamm kenetrezo. Hervez an tuad a rae ar c'hinnig-se, e lakae anat hir-oad ar yezh-se edo ar gwir gantañ. Ali e voe gant an tuad-se ar BUND (Allgemeyner Yiddisher Arbeter Bund in Lite, Polyn un Rusland-Unvaniezh Labourerien Yuzev Lituania, Polonia ha Rusia), ur strollad politikel laik savet evit lakaat ar Yuzevien da gemerout perzh e stourm etrebroadel ar broletaerien. E-kerz emvod ar BUND e Tcherbovitz (miz eost-miz gwengolo 1908) e voe pleustret war dazont ar yiddishva en em lede d'ar mare-se er Stadoù-Unanet hag en Amerika ar Su ivez. Difennerien an hebraeg a gendalc'he gant o stourm diouzh o zu. Savet e voe ganto BRIT IVRIT O LAMIT evit reiñ lusk d'an hebraegañ. Dont a reas ar Yiddish da vezañ yezh ofisiel e Birobidjan e Siberia goude an dispac'h soviedel. Siwazh ne voe ket pell Stalin o tistruj ar statud-se.

E 1920, diwar 3827 kazetenn yuzev, e oa 1443 anezho e yiddish ha 535 anezho en hebraeg. Diwar 177 kelaouenn bemdeziek o tont er maez d'ar mare-se e oa 155 anezho e yiddish. Goude ar brezel bed kentañ e veze embannet gant lod moulerien 500.000 a skouerennoù eus o c'helaouenn yiddish evit kêr New-York hepken. Ar SHOAH eo a voe pennkaoz brasañ diskar ar Yiddish. Diwar 12 milion a yiddisherien e voe lazhet 5 milion anezho gant an Nazied. Trec'h ar Sionourien e Palestinia a voe kollus dezhañ ivez, daoust ma nac'h lod yuzevien ashkenaz ober gant an hebraeg kenetrezo c'hoazh, feuket ma 'z int gant implij ar yezh relijiel er vuhez laik.

Ur saviad digenveizadek

Endra ma soñje d'an holl e oa tonket ar Yiddish da vont da get, ez eus bet roet lusk d'ar strourm evit difenn anezhañ e-kerz ar bloavezhioù 1970. Kelennet e vez ar yiddish e-barzh skolioù yuzev laik er Stadoù-Unantet hag er skolioù-meur bremañ. Digenveizadek eo saviad ar yezh-se koulskoude hiziv an deiz. Mesket e vez gant difennerien ar yiddish bodet er YIVO (Yidisher Visenshaftlicker Institut), yiddish ha BUND, yiddish ha sokialouriezh, yiddish ha laikelezh, endra ma vez an holl vugale desavet e yiddish, war-bouez nebeud, e-barzh familhoù relijiel ar gumuniezh yuzev ortotoks. Ar yuzevien laik a gaoz diwar-benn ar yiddish hag eus e lennegezh endra ma komz yiddish kenetrezo yuzevien ortotoks diseblant ouzh ar pennoberennoù skrivet er yezh-se.

Paol AR MEUR

●

Le destin du yiddish, langue milliénaire d'une nation éparpillée et sans état.

Ur roùmant-polis adarre

Roet en deus dija Yann Bijet daou romant-polis, plijet ganto an dud **«Dindan daoulagad Meheut»** ha **«Teñzor dindan-vor ar Prinz Frederik»**. Embannet nevez 'zo gant Brud Nevez e vo kavet bremañ ur romant-polis nevez savet gant Yann Bijet, **«Trêz ar Vari-Borgan»**. Ur romant pep bloaz, an hini kentañ o vezañ bet advoulet er bloaz-mañ.



Evel-se e vo adkavet ar c'homizer Kaou Kemener. Kregiñ a ra al levr e Landerne. Buan-awalc'h a vo al lenner e Brest, kêrbenn ar romant-polis, feson, evit ar c'homiser Kaou Kemener. Un istor iskis eo. Ha ne vo ket kontet deoc'h, evel-just ! Kavet e oa en ur bern traezh, diskarget war kae Landerne korf marv un den, bilhiji lurioù saoz gantañ. Hag ivez... diamantoù.

Per Toullgoad, patron al lestr, Ar Vari-Vorgan, ne ouie netra eus an afer-se. A-nebeudoù e vo sklaeroc'h. Ha d'ar fin e vo ur c'horf marv all. Gwell-a se evit al lenner.

Etretant e vo al lenner-se o vevañ gant Kaou Kemener, gant e wreg Loeiza Larnikol, hervez mod kozh ar vro, e letenant Ronan Riou, Katell e wreg. Hag ar prokulor Aogust ar Floc'h (skrivet evel-se daoust d'al levr da vezañ moulet en doare-skrivañ «universitaire» !), ha lesanvet «ar Dihouzouger» (Dic'houzouger).

Plijadur a vo o lenn an istor. Marteze e vo kavet a-wechoù pennadoù hir. Evel da skouer ar gentel (5 pajenn !) roet d'ar prokulor ha d'ar poliserien gant Katell Riou, diwar-benn Jerzenez hag an Inizi saoz-normant. Skolaerez eo gwreg al letenant. Ar skolaerien, ha dreist-holl ar skolaerezed a zo alies troet da reiñ kentelioù hag ivez e-diavaez d'ar skol !

Ma komzoù farsus dalc'het dirak tud-ekarg Bro-Frañs ; **«Ar Zaozon a zo loaned fin, arabad dizoñjal, finnoh eget jakobined Bro-Hall».**

N'omp ket koulskoude e Korsika ! Met e Brest.

Hag ar brezhoneg ? Brudet eo bet meur a wech brezhoneg Yann Bijet gant **Brud Nevez**. Ur brezhoneg «yac'h», mod ma vez lavaret. Implijet, evelato, gant an oberour, alies, gerioù ne vezon ket da vezañ klevet «bemdeiz war ar maez». Da skouer : «niveri billiji», «eur pellgomzer hezoug», «dizohou an imbourh», «un douchaoueg» (clavier) ha «klouniou» (clowns, e galleg flour !).

Kavet e vez «ar mezeg lezennour» evit «médecin légiste». Marteze e vije bet gwelloc'h «mezeg-lezenn» pe «medisin-lezenn» (evel skouer Favereau... ha Roparz Hemon !).

Ur brezhoneg mat evit ar nevez-brezhonegerien. Ha gouest ivez da blijout d'ar re all.

Ul levr da vezañ lennet gant an holl.

●

D'an 19 a viz Here e vo lidet e Kastell-Paol Gouel Naig Rozmor evit he 80 vloaz. Dalc'het e vo e Sal Santez Tereza, da 3 eur. Ur bern traoù vo : rimadelloù evit ar vugale, kanaouennoù, barzhonegoù, istorioù farsus (gant Naig Rozmor hec'h-unan !) pennadoù eus he fezhioù-c'hoari. Levrioù da brenañ. Un diskouezadeg vihan. Koan a vo da 7 eur, (priz ar pred : 8 euro, hep an evaj, ret lakaat e anv a-raok an 13 a viz Here. Gervel Ar Vro Bagan 02.98.04.50.06).

War niverenn 240 Brud Nevez e vo kavet **«Enor da Naig Rozmor»**, pennadoù savet gant Fañch Broudig, J.L. Monot, Goulc'han Kervella, Bob Simon, Mari Kermareg, Odette ha J.P. Guiriec, Francis Favereau, Fañch Morvannou.

Glaoda MILLOUR

Yann Bijer, **Trëz ar Vari-Vorgan**, 220 p., 14 €, Brud Nevez.

Kinnigoù labour

DIWAN EVIT AR SKOLIOÙ BREZHONEG

DIWANKentañ derez a zo o klask Erlec'hierien evit departamantoù

- **Mor-bihan**
- **Liger Atlantel**
- **Penn ar Bed**

– Skolioù-mamm ha kentañ derez

– Erlec'hiadennoù hir hag erlec'hiadennoù berr da ginnig

– Skoazell bedagogel kinniget d'an erlechierien n'o defe ket skiant-prenet war ar vicher.

BAC + 3 ha BAC + 2 (forzh peseurt danvez e vefe) Brezhoneg komzet ha skrivet

DIWAN Eil derez a zo o klask

– **ur c'helenner(ez) war ar sport** e Gwened

– **ur c'helenner(ez) war an tekno** evit Kemper

– **ur c'helenner(ez) war ar matematik hag an teknologiezh** evit skolaj Plijidi

Aotreegezh en danvez kelennet Brezhoneg komzet ha skrivet

Evit kaout titouroù, pellgomzit pe skrivit da : DIWAN, BP 147, 29411 LANDERNE cedex Pgz : 02.98.21.34.95

AL LIAMM

Niverenn 339



Foto Al Liamm.

Jarl Priel.

Savet eo bet niverenn an hañv e koun Jarl Priel, ur skrivagner tregeriat, un den a c'hoariva, bet renet gantañ ur vuhez leun a avanturioù, en deus kontet e tri levr eñvorennoù (Va zammig buhez, Va buhez e Rusia, Amañ hag ahont).

War ul lod mat eus ar pajennoù e kaver al lizhiri niverus a gasas etre 1949 ha 1965 (bloaz e varv, aet oa e bried da Anaon abaoe 10 vloaz dija) da Ronan Huon, a embannas e dri levr eñvorennoù, tri eus e bezhioù-c'hoari hag e romant An Teirgwern Pembroke. Oberennoù berroc'h gant Jarl Priel a gaver ivez er gelaouenn Al Liamm. Just a-raok ar brezel diwezhan e oa en em dennet ar skrivagner da Grec'h Elies en e barrez c'henidik Priel hag e savas eno e holl oberennoù brezhonek : bloavezhioù a labour eta, diaes avat abalamour d'e yec'hed fall (barradoù poan a ziwaske diwar e gleñved avu) ha d'an dienez ma veve enni (n'en doa nemet ur bañsion zister da heul e 15 vloavezh en arme c'hall).

Roll e oberennoù a zo kinniget en niverenn, ha roll ar skridoù bet savet diwar e benn. Da heul ez eus bet embannet ur brezegenn aozet evit stajidi Kamp etrekeltiek ar Vrezhonegerien ma ro enni an daneveller e soñj war an oberoù a vefe ret seveniñ evit saveteiñ ar brezhoneg.

E dibenn an niverenn e kaver dudi bras o lenn testenn ur brezegenn all a zistagas e Porsal e 1955 (Er c'hoariva l'Atelier gant Charles Dullin) e-lec'h ma kont e zarempredou gant an den a c'hoariva, ma voe e vignon hag e sekretour a-hed pemp bloavezh. Setu pajennoù brav, enno titouroù diwar-benn c'hoarierien ha renerien vrudet ar mare, en o mesk Louis Jouvet, Jacques Copeau, Gaston Baty, Georges Pitoeff, Marcel Achard, Gaston Gallimard...

Mar deo talvoudus ar skridoù e vourrer ivez gant yezh Jarl Priel (a oa Charles Tremel e anv gwirion), prim, livet, bev-buhezek ha gant ar fent a ziskouez alies en e zoare-kontañ.

Al Liamm, koumanant-bruderezh 25 €, da gas war anv ar gelaouenn da Guzul ar brezhoneg, 14 straed Louzaouenn-an-Hañv, 22300 Lannuon.

Marzhin GROGENNEG

20 ans déjà : le joyeux anniversaire de TV3, la télévision publique catalane

Le 11 septembre 1983 naissait la télévision catalane. Les dirigeants espagnols de l'époque ne voyaient évidemment pas cette initiative d'un bon œil. Ils ont tout fait pour empêcher cette naissance et voyant qu'ils ne pourraient l'avorter, ils ont essayé de réduire le projet en une simple chaîne "anthropologique", un peu comme celle que nous connaissons en Bretagne. La volonté de la société catalane à travers son tout jeune parlement de l'époque et son nouveau président, Jordi Pujol, n'a pas baissé les bras face aux mentalités jacobines madrilènes dominantes (à droite comme à gauche) et les vestiges du franquisme encore très proche (n'oublions pas la tentative de coup d'Etat de 81) qui craignaient qu'une télévision catalane publique mais indépendante de la Radio télévision espagnole (RTVE) ne soit une arme pour écarteler leur sacro-sainte unité nationale. Les négociations furent laborieuses mais on n'attendit pas le feu vert de Madrid pour mettre les choses en place et le gouvernement central dut bien se résigner à accepter un fait : TV3, la chaîne publique catalane naissait. Ce ne sont pas les pantins qui siègent à la Région Bretagne et son président fantoche obnubilé par sa carrière parisienne qui oseraient en faire autant.

Vingt ans après, on peut dire que le pari est gagné. TV3 existe et n'est pas une télévision localiste faisant des reportages sur l'agriculture d'antan, le folklore qui fout le camp et les paysages bucoliques d'une regrettée Catalogne d'avant les temps industriels. Non, c'est une télévision offrant une palette d'émissions s'adressant à l'ensemble de la population, comme n'importe quelle chaîne généraliste sans être tombée dans le piège de la télévision spectacle ; moderne, et même souvent à l'avant-garde de l'audiovisuel. Rien à voir avec la télévision publique espagnole qui traverse un véritable processus involutif avec le PP au pouvoir : on croirait revoir en colorisé les émissions folkloriques de l'Espagne du flamenco et des toréadors des années 60 quand Fraga Irribarne, actuel président de la Xunta de Galice, n'était pas encore le mentor politique d'Aznar mais le ministre de la censure de Franco.

TV3, que les lecteurs curieux du PB peuvent trouver sur le satellite, peut se vanter d'avoir une excellente équipe de journalistes. Les différents JT de la journée ne sont pas une compilation de dépêches d'agence mais le résultat d'un travail de terrain à l'échelle mondiale et les reportages qu'elles réalisent ont souvent été primés à niveau international pour leur qualité. Heureusement qu'elle était là pour rappeler, à propos de l'Irak, qu'une guerre est une guerre et non une promenade sans victimes, comme le voulait la télévision espagnole !

Mais une télévision généraliste ne doit pas se contenter d'informer, elle doit aussi divertir. Les concours y sont donc présents mais aucun n'est au ras



Photo Le Peuple breton / PL

L'affiche de la fête de TV3.

des pâquerettes cherchant à rabaisser le public, le ridiculiser ou le récompenser pour y avoir déballé sa vie intime ; mais surtout on y trouve des séries télévisées qu'elle produit elle-même et qui connaissent un immense succès populaire tout en osant aborder des sujets parfois polémiques du quotidien des Catalans (immigration, chômage, violence urbaine ou domestique,...). Rien à voir avec les séries sud-américaines à l'eau de rose qui envahissent les après-midi de TVE1 (la première chaîne publique espagnole).

Hormis une qualité certaine dans sa grille des programmes – ce qui lui vaut d'être leader d'audience en Catalogne – TV3 occupe une place particulièrement importante dans la diffusion sociale de l'usage du catalan. La chaîne en effet n'émet qu'en catalan (on se souvient encore des premiers films doublés et des polémiques suscitées : certains affirmaient qu'il était impossible de faire parler John Wayne en catalan, comme si le faire parler espagnol était plus naturel – comme il n'est pas plus ridicule de faire parler James Bond en breton qu'en français –) et a ainsi contribué à la normalisation linguistique puisque la plupart de la population regarde cette chaîne qu'elle que soit la langue employée au foyer.

C'est une victoire pour le catalan et c'est aussi une victoire pour la Catalogne qui, sans s'être séparée du reste de l'Etat comme le prédisaient les mauvaises langues centralistes, possède un important outil de contre-pouvoir, car l'angle par lequel les Catalans peuvent poser leur regard sur le monde n'est plus uniquement celui choisi par les chaînes publiques d'Etat (ou les chaînes privées, dirigées elles aussi depuis Madrid).

Si TV3 est la chaîne tout public, il y a aussi Canal 33 qui est la deuxième chaîne publique catalane, plus culturelle et depuis quelques jours, en période d'essai encore, la 324. Il s'agit d'une chaîne d'information continue, 24 heures sur 24.

Devant un tel paysage télévisuel, auquel s'ajoutent d'excellentes radios publiques (Ràdio Nacional de Catalunya vient elle aussi de souffler ses 20 bougies) et privées n'ayant rien à envier à France Inter (les pseudos radios publiques bretonnes, en fait bien françaises, ne sont même pas à la hauteur de la radio locale de ma ville de résidence), on ne peut qu'être triste et outré à la fois par l'absence d'une politique bretonne audiovisuelle. A l'époque où en Catalogne ce projet est né, on risquait encore de voir les chars descendre dans la rue. Ceci n'a pas fait reculer la société. En Bretagne, que craint-on ? Les brimades du CSA ? Une gueulante du préfet ? Ce ne sont pas les projets qui manquent dans les cartons, ni les professionnels. À l'heure où TV Breizh est menacée (seule initiative louable mais privée et finalement peu vue par les Bretons à cause de ce même CSA), il serait temps que nos représentants de la Région Bretagne regardent ce qui se fait au Pays de Galles ou en Catalogne.

De notre correspondant en Catalogne,
Philippe LIRIA

Corse : le point (exclusif) avec Fabiana Giovannini,

– Quelle analyse fais-tu de la situation politique en Corse au jour d'aujourd'hui ?

Une situation d'impasse depuis l'échec du oui à la consultation du 6 juillet pour une collectivité unique. Le dialogue est en panne. L'État est sans politique en Corse et pour masquer cette impuissance, il agite tout son appareil répressif. Les tenants de l'immobilisme jubilent et apparaissent très artificiellement comme les nouveaux hommes forts du moment. De leur côté, les organisations clandestines, en panne de stratégie également, radicalisent leurs actions, en prenant de plus en plus le risque de blesser avec des attentats en plein jour. Dans ce bras de fer, le peuple corse qui subit ce contexte de tensions ne peut pas sortir gagnant. Il faut impérativement revenir à une situation de dialogue.

– La presse met en exergue, sans véritable analyse, certains événements comme l'arrestation de Marc Siméoni ou, plus récemment, ce qui s'est passé à Luri ? Quelle est l'appréciation de ces événements par le P.N.C. ?

Le climat est malsain. On sent fortement dans certaines administrations le désir de revenir à la période Bonnet où la corsophobie battait son plein. L'affaire de Luri l'illustre bien. Au départ une simple affaire de délinquance comme on en voit de bien pires dans les banlieues parisiennes et une réaction des autorités totalement disproportionnée, provocatrice, qui a conduit la population à faire corps dans sa réaction. Pourquoi braquer à l'arme de poing pendant son sommeil un gamin de 16 ans comme s'il était l'ennemi public n° 1 ? Pourquoi saisir systématiquement la 14e section antiterroriste alors que le Parquet de Bastia aurait très bien pu traiter l'affaire ? Pourquoi déporter de jeunes gens sur Paris, les taxant de dangereux terroristes alors que chacun sait qu'ils ne sont même pas nationalistes, comme à Luri ? On met toute une communauté à l'index et le moindre fait divers est aujourd'hui étiqueté de "terrorisme", les interpellés envoyés à Paris, leurs droits bafoués. La Corse a besoin d'apaisement, attiser les tensions ne peut que nous enfoncer dans l'impasse et produire des drames dans les débordements inévitables qu'elle provoque. Nous appelons toutes les parties à plus de discernement et de sens de la mesure. Chacun à un rôle à jouer, dans l'intérêt de la Corse, il faut revenir à un climat apaisé.

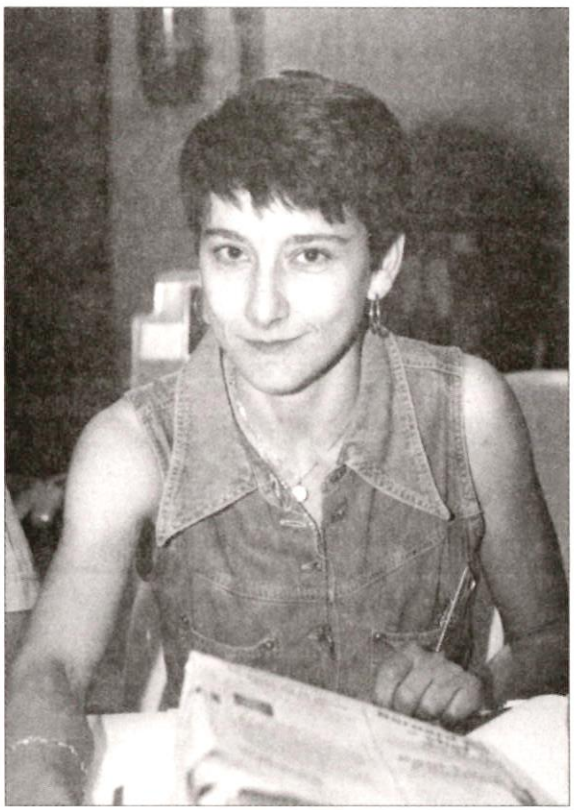


Photo Arriti

Fabiana Giovannini.

– Il y a eu le 9 septembre dernier une réunion des mouvements nationalistes. Quels en étaient les buts et qu'en est-il ressorti ?

Depuis sa fondation, en décembre dernier, le PNC pose très ouvertement le problème du maintien de la lutte clandestine. Ce débat a fini par s'imposer au sein de l'ensemble du mouvement national. Le 9 septembre, les différentes organisations nationalistes étaient réunies sur cet ordre du jour. Mais en toile de fond, c'est la prochaine échéance électorale et la nécessité d'une "union stratégique" pour l'affronter qui mobilisaient la plupart d'entre elles. Pour le PNC, la question ne peut être à l'ordre du jour que sous certaines conditions conduisant le nationalisme corse à un aggiornamento de ses pratiques, de ses moyens et de ses objectifs. Le débat a été détendu mais la question fondamentale de la clandestinité reste posée.

– Une liste commune des différents courants nationalistes est-elle actuellement possible ? Que faudrait-il pour qu'elle le soit ?

Le PNC se pose en situation de prise de responsabilités pour le nationalisme. Depuis 15 ans en effet, toutes forces confondues (mais divisées), il représente le quart de l'électorat insulaire. Toutes les avancées que la Corse a connues depuis une trentaine d'années sont le fait des nationalistes ou de leur participation active à ces combats. Ils se doivent désormais de franchir une étape supplémentaire, les conduisant à impulser une sorte de "compromis historique" ou de pacte de gouvernement avec d'autres forces de progrès afin de participer à la conduite des affaires de la Corse et d'arracher un véritable statut d'autonomie. Une telle prise de responsabilités est absolument incompatible avec le maintien de la clandestinité, sous toutes ses formes. La clandestinité ne répond pas aux attentes du peuple corse, elle divise et, au terme de 20 années d'existence, elle s'est érigée en système avec son cortège de dérives et une incapacité chronique à se remettre en cause. Elle est un prétexte à un certain nombre de forces conservatrices, locales ou parisiennes, pour maintenir un statu quo destructeur et sans perspective de développement pour la Corse.

Le PNC appelle donc l'ensemble du mouvement public à en débattre et à exprimer fermement sa volonté par des actes concrets d'une sortie de la violence. Un tel engagement, pris devant le peuple corse, est pour nous un principe non négociable. Ceci dit, la balle est dans le camp des organisations clandestines.

– Une "solution négociée" telle qu'elle est envisagée par "Corsica Nazione" est-elle possible ?

Il ne peut y avoir de solution au problème corse que dans le dialogue et dans la prise en compte des intérêts collectifs du peuple corse. La Corse a son avenir dans l'Europe, elle doit y prendre sa place, elle a droit à un développement économique et social, dans le respect de son identité et de son environnement. Les Corses doivent pouvoir faire eux-mêmes les choix qui conditionnent leur avenir. Ce n'est pas d'un ministère parisien par exemple qui applique une même règle sur l'ensemble de la France, que le problème

membre de l'Exécutif du Parti de la Nation corse (PNC)

des incendies en Corse, avec toute sa complexité, peut être réglé. L'autonomie est la réponse la plus adaptée pour régler les problèmes de l'île vis-à-vis de la France mais aussi vis-à-vis de l'Europe en construction et des effets de la mondialisation. La Corse a besoin d'outils pour ne plus subir et pouvoir faire face aux enjeux de l'heure. Dans cette redéfinition des rapports entre la Corse et la France, chacun sortira gagnant.

– Que répondez-vous à Emile Zuccarelli quand il se demande dans le "Figaro" ce que l'on fait du suffrage universel dans tout cela ?

Emile Zuccarelli est bien mal placé pour parler de respect du suffrage universel. Sous la dynastie des Zuccarelli (avant lui son père et avant lui, son grand père) on a constamment bafoué le suffrage universel. Preuve en est les multiples condamnations pour fraudes électorales que supporte la municipalité de Bastia et, notamment, le staff de M. Zuccarelli qui, par la volonté du député-maire, reste toujours en responsabilité et parfaitement opérationnel au sein même du bureau électoral de la ville. C'est proprement scandaleux ! Lors du scrutin du 6 juillet dernier, la machine de la fraude électorale s'est à nouveau actionnée sans vergogne. La victoire du non est une véritable imposture démocratique que nous dénonçons avec force. Le PNC travaille depuis des semaines sur les listes d'émargements. Cette semaine, dans Arritti, nous ferons des révélations et nous déposerons une plainte au pénal pour que les responsables de ces pratiques d'un autre âge soient punis.

– L'Etat français n'accepte-t-il pas implicitement la fraude électorale en Corse et ne porte-t-il pas ainsi une lourde responsabilité dans la violence clandestine ?

Oui. L'État est complice des fraudeurs. Il laisse perdurer un système qui empoisonne la démocratie dans l'île et met en cause la légitimité des élus. Il laisse au simple citoyen le rôle de démontrer et de contester ces fraudes alors qu'il est parfaitement au courant de ces pratiques. Si des condamnations ont pu intervenir c'est d'abord grâce au travail de sensibilisation publique que nous menons depuis toujours pour accompagner nos procédures judiciaires. En 1998, lorsque le Conseil d'État a invalidé le scrutin territorial après notre action, il a reconnu l'ampleur de la fraude qui avait sévi mais aucune sanction n'a suivi pour les fraudeurs. Le recours a réclamé non seulement un investissement militant considérable, mais engendré aussi des frais énormes, de l'ordre de 100.000 F à l'époque dont bien évidemment nous n'avons jamais été indemnisés. Il a fallu se battre ensuite durant trois ans pour obtenir à l'appui d'une procédure judiciaire également onéreuse, le remboursement des frais électoraux qui auraient dû nous être attribués automatiquement, puisque nous avions démontré que notre liste aurait dû franchir la barre des 5 %. Bref, la machine administrative française sert plus qu'elle ne dessert les fraudeurs. Autre scandale que nous dénonçons actuellement : le projet de loi sur les procurations. Désormais une simple attestation de l'électeur (établie en mairie qui plus est !), suffira à établir une procuration. Cette disposition est une véritable aubaine pour les fraudeurs !

– Est-il envisageable de reprendre actuellement le dialogue avec l'Etat français ? Quelles mesures te semblent nécessaires pour diminuer la tension ?

En revenir à la raison. Le gouvernement ne peut pas réprimer comme il réprime aujourd'hui pour faire respecter un statu quo que lui même, durant des mois, a dénoncé et combattu avec véhémence et force de démonstration durant les multiples voyages dans l'île de Messieurs Sarkozy et Raffarin. "Le statu quo c'est la certitude de l'échec" avait dit Nicolas Sarkozy au mois de mai dernier. Ni la France, ni la Corse ne peuvent se satisfaire de cette situation d'échec. Il faut arrêter de considérer comme terroriste tout ce qui bouge dans l'île et en revenir au débat qui a prévalu tous ces derniers mois, entre Corses même et entre Paris et la Corse. Le débat institutionnel ne peut pas être clos. Il doit reprendre.

Propos recueillis par
Yves JARDIN

ALGERIE : La presse libre attaquée par le pouvoir

Depuis près d'un mois plusieurs journaux algériens subissent des attaques de la part du pouvoir algérien : suspension de six journaux (cinq francophones et un arabophone), harcèlement policier de leurs directeurs « Le Matin» et « Liberté») et de nombreux journalistes, dont le caricaturiste Dilem, pour délit de presse. Ils sont en fait la cible de Bouteflika qui leur reproche d'avoir révélé de nombreux actes de corruption venant du président et de ses protégés, au moment où font rage les luttes entre les clans au pouvoir à l'approche des élections présidentielles.



Dilem/Liberté

La presse démocratique qui a tant payé pour sa lutte contre le terrorisme islamiste (plus de 70 journalistes assassinés) et qui a ouvert largement ses colonnes au mouvement citoyen de Kabylie depuis le printemps 2001 est un maillon indispensable de la construction de la démocratie en Algérie. C'est pourquoi l'Union démocratique bretonne (UDB) dénonce cette atteinte à la liberté d'expression et apporte son soutien au combat courageux de ces journalistes.

La fin d'un rêve ?

Le PB : Le groupe TF1 vient d'annoncer une réduction drastique de la dimension bretonne et celtique dans la programmation de TV Breizh. Quelle en est la cause ? En novembre 2002, tu évoquais dans notre journal "le grand écart entre notre besoin de toucher un public extérieur à la Bretagne, pour des nécessités publicitaires et notre volonté d'être une chaîne du pays breton"...

TV Breizh n'est pour l'instant diffusée que par satellite et câble, et seulement 12 % environ des Bretons sont équipés pour la capter. Dans ces conditions, il est clair que les programmes régionaux ne peuvent rencontrer un nombreux public, car d'une part ceux auxquels ils sont destinés ne les reçoivent pas, et d'autre part, on ne peut espérer qu'un habitant de Fréjus ou de Tourcoing s'intéresse à tout ce qui se passe en Bretagne...

Comme la chaîne est financée par de l'argent privé, elle ne peut fonctionner à perte. Dès lors, l'équation est simple : les programmes régionaux coûtent cher, puisqu'il faut les fabriquer ex-nihilo (contrairement aux films et aux séries, qui sont achetés à bon marché, car déjà rentabilisés ailleurs), et ils ne rapportent pas beaucoup d'audience. La chaîne ne pouvait donc plus mettre ses finances en péril en dépensant beaucoup d'argent sur des programmes régionaux qui ne généraient pas en retour des recettes publicitaires.

La seule solution, et nous le savons depuis le début, était que nous obtenions ce qu'on appelle des fréquences analogiques hertziennes. Pour parler plus clairement, nous voulions avoir l'autorisation d'émettre gratuitement dans tous les foyers bretons, de telle sorte que tous en Bretagne puissent recevoir la chaîne sans bourse délier. Cette large diffusion aurait permis à TV Breizh d'être en symbiose avec son public et donc de faire rentrer de l'argent par la publicité. Nous nous sommes donc battus bec et ongles pendant toutes ces années pour obtenir ces fréquences, mais nous avons à chaque fois essuyé un refus de la part du CSA. Et en juillet dernier, nous avons vraiment perdu espoir lorsque la fréquence de la région de Nantes nous a été refusée pour être octroyée au Groupe Hersant.....



Rozenn Milin : «Je suis étonnée de l'apathie des Bretons».

D.R.

Le PB : Ton départ, qui est ressenti par ceux qui soutenaient TV Breizh comme la fin d'un rêve partagé, est-il un licenciement déguisé ou une démission et pourquoi ?

Disons que c'est une conclusion que nous avons trouvée ensemble : gérer une chaîne qui devient essentiellement une chaîne de séries et de téléfilms ne m'intéressait pas. Dès lors, il était préférable pour tous que je laisse d'autres s'en occuper.

Le PB : La non-attribution, par le CSA, d'une fréquence hertzienne sur le pays nantais est-il si importante que cela dans ce qu'on va appeler "l'échec de TV Breizh" ? Explique-nous ce qui, selon toi, se serait passé si TV Breizh avait été retenu.

Tout d'abord, le CSA impose aux chaînes de télévision locale des quotas de production. Si TV Breizh avait été retenue, nous aurions donc tout simplement dû, par la force des choses, continuer à produire, et nous aurions bien entendu poursuivi dans notre choix de faire des programmes régionaux et non pas seulement locaux.

Ensuite, si nous avions eu cette fréquence, la chaîne aurait été en phase avec son public : des programmes régionaux pour un public régional. Dès lors nous pouvions espérer des rentrées publicitaires beaucoup plus importantes, d'autant plus que les secteurs jusqu'à présent interdits de publicité télévisuelle (essentiellement la grande

distribution) vont bientôt s'ouvrir aux chaînes locales.

Enfin, l'attribution de la fréquence nantaise était pour nous la première d'une série : nous espérions gagner ainsi zone par zone des fréquences qui nous auraient permis d'être progressivement diffusés gratuitement un peu partout en Bretagne. La non obtention de Nantes a en quelque sorte sonné le glas de nos espoirs.

Le PB : Que vont devenir les emplois créés à Lorient et ailleurs par les débuts de l'expérience ?

Il n'y aura pas, pour l'instant tout au moins, de licenciements en masse, car la chaîne reste à Lorient et il faut bien que quelqu'un la fasse tourner. Pour la suite, nul ne sait ce que réserve l'avenir ! Mais ceux qui vont souffrir, réellement, sont les sociétés de production de programmes qui se sont considérablement développées ces dernières années du fait de notre arrivée. Ils vont sans doute devoir réduire la voilure et le secteur devrait donc perdre beaucoup d'emplois dans les temps qui viennent.

Le PB : Toujours selon toi, que vont devenir la chaîne et ses 12 % de Bretons abonnés ?

La chaîne continuera d'exister, mais sous une autre forme. Pour ce qui est de ses abonnés, il appartiendra à chacun de décider si cette nouvelle version de TV Breizh l'intéresse toujours.

Et puis... n'oublions pas que nous pouvons encore nous battre ! Je suis étonnée de l'apathie dans laquelle sont plongés les Bretons en ce moment : tout va mal, Diwan connaît des difficultés sans précédent, TV Breizh perd une grande partie de son identité parce qu'elle a été battue sur le plan politique, l'édition ne se porte pas bien, plusieurs prisonniers politiques bretons sont en prison depuis 4 ans sans jugement et on dirait que les militants bretons sont comme groggys et ne savent plus comment se mobiliser !

En ce qui concerne la télévision, j'ai vu un membre du gouvernement à Paris au printemps dernier, pour essayer de le convaincre de libérer ces fréquences hertziennes au profit de chaînes régionales. Il m'a répondu que les Bretons ne faisaient pas assez de bruit et qu'il fallait qu'ils se fassent plus entendre, comme les Corses... Déjà, si nous étions capables de faire parvenir des milliers de lettres, ou des pétitions, aux responsables politiques et au CSA, je pense que cela montrerait que nous sommes toujours vivants...

Le PB : Que va devenir notre amie Rozenn Milin ?

Après cinq ans de travail acharné, à raison de cent heures par semaine, (samedis, dimanches et fêtes !), je pense avoir bien mérité un peu de vacances. Mais surtout, je vais me consacrer à un projet qui me tient à cœur, que j'ai initié il y a déjà longtemps mais que je n'ai jamais eu le temps de faire aboutir : une série documentaire de 24 fois une demi-heure sur l'histoire de la Bretagne. Il me reste encore à trouver les compléments de financement. Si quelqu'un a une idée....

Propos recueillis par
Ronan LEPROHON

La position de l'UDB :
Pas de télévision bretonne sans pouvoir politique breton

« Le groupe TF1 vient d'annoncer une réduction drastique de la dimension bretonne et celtique dans la programmation de TV Breizh, une chaîne qui, dans ces conditions, aura bien du mal à justifier son nom. L'UDB le déplore vivement.

Que les foyers de Bretagne n'aient toujours pas accès à TV Breizh par le réseau hertzien, quatre ans après la fondation de cette chaîne, est évidemment inadmissible. Qu'une chaîne à thématique bretonne ne puisse être reçue par ceux auxquels elle se destine de prime abord est une situation ubuesque dont la France jacobine doit probablement partager l'exclusivité avec la Turquie kémaliste. Le CSA, donc l'Etat français, en est le premier responsable.

Pour autant, l'UDB ne veut pas perdre de vue que cet épilogue résulte aussi de la situation politique indigente dans laquelle se trouve la Bretagne. Face à une chaîne publique comme France 3 dont les dirigeants parisiens s'appliquent à gommer méthodiquement en région jusqu'au nom de la Bretagne au profit d'un « Ouest » aussi envahissant que vide de sens, le Conseil régional a cultivé un silence et un immobilisme coupables. Son attitude fut la même face aux difficultés des sociétés de production indépendantes qui peinaient à parvenir à l'équilibre sur un marché encore trop limité. Dans le dossier de l'accès de TV Breizh au réseau hertzien, le Conseil régional a été égal à lui-même, c'est-à-dire inexistant. Et ce ne sont pas les subventions versées, à grand coup d'autopublicité, à des productions parisiennes tournées en Bretagne qui risquent de dissimuler ce grand vide de la pensée et de l'action politiques.

Pourtant la situation critique dans laquelle se trouve le secteur audiovisuel en Bretagne ne doit rien à la fatalité. L'UDB rappelle que toutes les régions d'Europe dignes de ce nom disposent, pour certaines depuis plus de vingt ans, d'un service public autonome de télévision dont les moyens techniques et humains n'ont rien à envier aux chaînes généralistes françaises. Ces services publics régionaux de télévision ont généré des milliers d'emplois, dans le public mais aussi dans le privé (4.000 rien qu'au Pays de Galles). Quiconque a visité les installations des chaînes publiques catalane, basque, flamande, bavaroise ou galloise en est revenu avec le sentiment de vivre ici dans un état d'arriération politique et mentale. »

Un jour avec... « Faut qu'ça



Photo Le Peuple breton/ PM.

Sylvain Bouder.

Niché dans la descente du Royau à Trévou-Tréguignec, le bar-expo-bibliothèque à l'enseigne du Gwenojenn, est devenu en quelques années un lieu-culte. Un endroit où il fait toujours bon respecter une petite halte, pour échanger quelques mots et davantage, ou plonger son nez, au choix, dans une chopine de bière bretonne ou dans la dernière BD achetée par le maître des lieux. Le cadre ? Un capharnaüm où le chat de la maison pourrait bien risquer de perdre ses petits, des murs chargés de livres ou de peintures, des tables recouvertes de la bonne vieille toile cirée à carreaux rouges et blancs... Un vrai décor de cinéma ! La preuve ? De nombreux films y ont été réalisés, y compris le jour même de cette interview : une équipe tournait, pour France 3, un long métrage, une enquête policière avec la gwerz comme fil conducteur... Canal +, TV Breizh, France 2, TF1, Planète... de nombreuses télés y ont aussi montré le bout de leurs caméras... Il faut dire que la maison est accueillante. Le rire du « patron », le sourire de Roselyne, la « patronne »... Au Gwenojenn, la convivialité n'est pas un mot vide de sens. Rencontre avec le « boss », Sylvain Bouder. Ambiance et propos de comptoir...

Le Peuple Breton : *Sylvain, comment devient-on patron de bar quand rien ne vous y prépare ? Est-ce une vocation ancienne ou un coup de cœur ? Peux-tu retracer ton parcours pour les lecteurs du PB ?*

Sylvain Bouder : Une vocation ? Oui sans doute... J'ai toujours aimé traîner dans les bistrots... Je suis né en 1969, à Penvénan, dans le Trégor. Après le bac et un BTS de communication-publicité, j'ai embarqué comme steward à la BAI, avant de partir en Yougoslavie travailler pour une ONG dépendant de Médecins du Monde. C'est là que j'ai commencé à peindre, le soir, après le boulot. A mon retour, je me suis installé à Moncontour, où j'ai continué à peindre et à me perfectionner. Mais je souhaitais toujours revenir dans le Trégor. C'est en m'y baladant que je suis tombé sur ce café, au Royau, qui périclitait et devait fermer. Sûrement un coup de cœur aussi : en une semaine, l'affaire était conclue ! Et depuis 1995, Roselyne et moi, on tient la maison.

Le P.B. : *Entre animations et routine, comment se passe une semaine au Gwenojenn ?*

S.B. : Les animations, cela peut-être des conférences, comme nous l'avons fait, deux années de suite, pour le « Printemps des historiens ». On a pu venir écouter au Gwenojenn Jean-Jacques Monnier, Jean-Christophe Cassard, Youenn Jézéquel, Thierry Hamon et plusieurs autres. Il y a aussi beaucoup de musique : chaque vendredi un groupe de chanteurs vient répéter avec sa prof de chant... On organise des concerts, des festoù-noz ou des bœufs. On a eu des groupes comme Marialla, Le Martinicol, Wina'j, Lou Jim, Fulup, Meskak... En saison, nous sommes ouverts tous les jours, mais en hiver, seulement le week-end, les vendredi, samedi et dimanche, ce qui me laisse pas mal de temps pour peindre, lire, marcher, écouter et choisir la musique que l'on passera au bar... Et m'occuper de mes gamins...

Le P.B. : *Ton bar remporte un succès grandissant. Les clients affluent et les médias également... Ceci explique-t-il cela ou faut-il chercher ailleurs les raisons de cette réussite ?*

S.B. : C'est un travail de fond... Il faut créer des événements... Il y a les bœufs dont je viens de parler... Les opérations barbecue où les clients viennent avec leur repas... Tous les ans, notre réveillon-pique-nique... Et puis je passe beaucoup de musique, des musiques différentes, pour tous les goûts, plutôt de la chanson à texte l'après-midi, et le soir, du rock, du celtique, de la salsa, un peu au feeling... le soir, faut que ça bouge ! Enfin, j'ai beaucoup de clients qui viennent pour la BD : je mets ma collection à leur disposition. Le choix des serveurs est également important : ce sont souvent des habitués du bar, des jeunes qui attirent des jeunes de leur âge. Faut pas vieillir ! Et puis l'accueil... Chaque client est important. Un client qui vient une fois par an, c'est déjà un habitué, à traiter avec les mêmes égards que celui qui vient tous les jours...

Le P.B. : *Le rôle, la personnalité du patron, ça compte aussi pour beaucoup ?*

S.B. : Un bar, c'est avant tout son patron. La clientèle lui correspond. Le Gwenojenn est un bistrot où l'on peut afficher ses idées. C'est ce que l'on a fait ici dès le départ, avec une inquiétude un peu naturelle. On a sans doute perdu un peu de monde, mais d'autres sont venus à leur place. Mais il y a beaucoup de gens qui viennent ici et qui ne partagent pas mes idées : la base c'est le respect mutuel... Mais être patron de bar, cela ne s'invente pas. Il faut aimer ça, sinon mieux vaut ne pas s'y risquer. Quand quelqu'un s'installe, je vois tout de suite s'il est fait pour ça ou non...

Le P.B. : *Ta clientèle ? Plutôt locale ou très mélangée ?*

S.B. : Les deux, mais ce sont les locaux qui font l'esprit, l'âme de l'endroit. J'ai une clientèle très variée, des femmes qui viennent seules, ce qu'elles ne feraient pas ailleurs, des familles, un peu comme au fest-noz, des jeunes et des vieux, et toutes les couches sociales, des friqués et des fauchés.

Le P.B. : *Pol Guyomarc'h, auteur de la « Route des zincs » [*], parle du Gwenojenn comme d'un « endroit qui a une âme ». Peux-tu*

Sylvain Bouder bouge... ! »

nous décrire cette âme ? Est-ce en même temps l'âme du pays ?

S.B. : L'âme du Gwenojenn, c'est sûrement un peu l'âme de la Bretagne, une Bretagne tournée vers l'avenir, qui allie culture, convivialité et modernité. Solidarité aussi : nous faisons partie du réseau « Solidar-bar » qui propose des produits du commerce équitable, le « beuk », cola breton... Nous proposons des produits bretons, les bières du pays, la Dremmwel, dont j'ai d'ailleurs dessiné l'étiquette, la Duchesse Anne, la Coreff...

Le P.B. : ***Le Gwenojenn se trouve donc sur la « Route des zincs ». Peux-tu nous établir un itinéraire idéal, dans le Trégor ou au-delà ?***

S.B. : Des bistrots qui ont une âme ? Je dirais le Voile de Cuir, à Saint-Michel-en-Grève, Le Caplan, à Guimaëc, le Ti Mein à Pleubian... Chez Jeannot à Tonquédec, j'en oublie sûrement... des cafés « culturels » qui ont un peu la même approche que la nôtre... Quand je quitte le Trégor, c'est pour aller à Rennes, au Wesport Inn ou au Nabuchodonosor...

Le P.B. : ***Mais tu n'es pas que patron de bar, tu es peintre aussi ? Tu exposes au Gwenojenn ? Ailleurs ?***

S.B. : J'y tiens : Le Gwenojenn est un bar-expo-bibliothèque. Et donc j'y expose. Mais pas seulement. J'ai aussi exposé à la Maison de la Bretagne à Paris... Demain, je pars à l'Ile de Batz, avec des collègues, pour peindre et exposer dans les bistrots. En mars, nous exposons à Pontivy pour le Salon du livre et en mai, dans un bar associatif, à Paris Saint-Denis, dans le cadre d'une animation montée par des médecins et des alcoologues qui veulent porter un regard différent sur le café.

Le P.B. : ***A l'occasion, tu fais une carrière parallèle de décorateur de bistrots ?***

S.B. : C'est une activité que j'aimerais bien développer. Je décore des meubles de bistrots, des tables de terrasses, des bars, des assiettes et toutes sortes d'objets, des « produits dérivés », quoi ! Je travaille avec un Rennais, Jean-Jacques Le Lonquer : je dessine les prototypes, lui les fabrique et je les décore. J'ai fait des fresques dans des bars, aussi. J'ai presque entièrement fait la déco du Digor Kalon, à Perros-Guirec. Il y a beaucoup d'endroits qui n'ont aucune âme et qui mériteraient d'être repensés. Je crois pouvoir apporter mon expérience.

Le P.B. : ***Et tu es également l'inventeur du label « Peintre officiel des Troquets » qui fait une concurrence redoutable à celui des « Peintres de la Marine »... Comment t'est venue cette idée ? Combien y a-t-il, officiellement, de peintres des troquets ?***



Photo le Peuple breton/PM

Une œuvre de Sylvain Bouder.

S.B. : Oui, c'est un label déposé à l'INPI... Au départ, il y a trois ou quatre ans, c'était une petite provoc', un clin d'œil... il y a bien les Peintres de la Marine, qui signent avec une ancre de marine... Eh bien, j'ai réuni quelques peintres qui réalisaient des ambiances de bistrots... et nous signons avec un verre à pied ! Il y a Jean-Claude Crosson, Mathieu Calvez, qui vient du monde de la BD, Jean-Sébastien Le Goff et David Simon, deux nouveaux qui ont fait beaucoup de fresques dans des bars, des restaurants, des enseignes aussi. Il y a Tati Mouzo aussi, et Olivier Lapicque, qui a réalisé la déco du Mont-Saint-Michel, le dernier ferry de la BAI. Et Pierre Le Gall, un photographe... Plisson est bien « peintre de la Marine »... !

Le P.B. : ***Et avec tout ça, tu trouves encore le temps de lancer une croisade contre Halloween... Il s'agit pourtant d'une fête celtique...***

S.B. : Une fête celtique, peut-être, mais imposée d'en haut, par les intérêts commerciaux américains... Il y a chez nous assez de fêtes locales pour ne pas accepter celles qui viennent d'ailleurs. Alors en réponse, on a organisé la Fête de l'Ankou, que personne ne célébrait jusqu'ici en Bretagne. Et on fait des émules, un peu partout ! Pour cette Toussaint, à Saint-Aubin-du-Cormier, des soldats vont sortir d'outre-tombe. Et à Pont-l'Abbé, les (vrais) Sonerien Du vont revenir... Ça se propage et je suis sûr qu'on va gagner ! On va même créer une charte de la Fête de l'Ankou, pour garder l'esprit des initiateurs...

Le P.B. : ***Tu es également à l'origine des classes bilingues de Penvénan ?***

S.B. : Oui, c'est moi qui ai présenté les premiers parents d'élèves intéressés à Fanch Jézéquel, qui est chargé du développement à Div Yezh. Et je suis toujours président des parents d'élèves mais j'espère pouvoir laisser la place cette année. Mes deux petiots sont en classe bilingue. On a quelque chose d'important à leur transmettre et pour moi c'est primordial de le faire. Et puis les instits'bilingues sont en même temps des militants. Ils peuvent communiquer une autre façon d'être, un mode de vie moins égoïste.

Le P.B. : ***Et par-dessus le marché, tu es aussi un militant politique qui ne se contente pas, ce qui est déjà bien, de diffuser le « Peuple breton » dans son bar. Tu as été candidat de l'UDB lors de plusieurs scrutins. Est-ce facile à concilier avec une activité de patron de bar ?***

S.B. : C'est complètement possible, la preuve, c'est que je l'ai fait. J'ai été candidat pour les régionales, pour les cantonales, et j'ai été deux fois suppléant pour les législatives... Il y a un vrai courant de sympathie pour les idées que l'on défend, les idées bretonnes et je n'ai pas perdu de clients. Au contraire. Maintenant, je trouve la politique un peu décevante : les élus n'assument pas, ils oublient trop facilement leurs promesses et pensent beaucoup trop à leur réélection...

Propos recueillis par
Pierre MORVAN

(*) Editions Coop Breizh, 9,90 €, en vente dans toutes les bonnes librairies.

✦ Le retour du mouvement breton après 1945



Lionel Henry, un militant breton de la nouvelle génération, s'est penché sur l'histoire du journal « L'Avenir de la Bretagne », de ses débuts en 1957, jusqu'à l'interruption de la parution en 1975. Cela donne lieu à un survol intéressant de « 3e emsav », celui de l'après-guerre. L'auteur fait un honnête travail d'historien en mettant de côté ses options personnelles, en prenant de la hauteur, en excluant la polémique.

A travers l'histoire de « L'Avenir » et du Mouvement pour l'organisation de la Bretagne (MOB), Lionel Henry cerne la contradiction d'un mouvement important, fondé par des « anciens » marqués par la période des années 30 et de la guerre, qui restent à la tête du mouvement, et des nouveaux, plus jeunes, en phase avec les difficultés bretonnes des années 50 et 60. Dans le contexte de l'après-guerre, le mouvement ne peut être que régionaliste et modéré, « na ruz na gwenn », pour vivre et recruter. Mais les dirigeants sont nationalistes, plutôt conservateurs, faciles à stigmatiser en raison des événements de la période de l'Occupation. D'où le départ, en 1963, des jeunes qui allaient fonder l'UDB sur des axes radicalement différents. D'où encore, un double langage préjudiciable. D'où, aussi, une fuite en avant de l'emsav traditionnel, à la recherche de la gauche perdue (1966-1975), du FLB au FASAB, en passant par Sav Breizh, le PCB et Strollad ar Vro. Il n'était pas évident, pour un auteur jeune de saisir l'air du temps, le contexte, que Michel Nicolas précise encore dans la préface. L'UDB, continuation du MOB ? L'hypothèse pourrait être vigoureusement contestée, notamment par les nombreux militants qui sont venus dans le parti de gauche, mais qui n'auraient jamais rejoint le mouvement « apolitique ». Le refus du MOB de travailler avec la gauche ? Il venait autant des partis de gauche, qui ne pouvaient envisager une alliance avec les héritiers de l'Emsav à contre-courant ou pétainiste des années de guerre. Il y a là une série de nuances et de compléments qu'on ne pouvait trouver dans un petit ouvrage de 162 pages. Avec sa chronologie, sa table des sigles, son index des noms de personnes, le travail de Lionel Henry est de lecture facile. Il peut susciter réflexions et débats, notamment sur l'échec politique relatif de revendications pourtant en phase avec une partie des intérêts et des souhaits des travailleurs bretons. Mais pas de tous !

Jean-Jacques Monnier

(Ed. Yoran Embanner, Fouesnant, 164 p. , 15,50 €)

✦ Vers des soleils cachés



Per Diolier est bien connu comme poète. Aussi sous son nom officiel, Pierre Le Bihan, mais comme trésorier-gérant d'Al Liamm pendant des décennies. Il nous offre un nouveau recueil de poèmes. Mais cette fois l'édition est bilingue, *« Vers des soleils cachés ». « Le français n'étant pas exacte traduction, mais recréation »*. Ainsi ses amis non-bretonnants pourront goûter sa poésie.

Nous retrouvons le poète soucieux de savourer chaque minute de sa vie. Non sans une certaine nostalgie du passé. Quelle joie pour nous de retrouver, égal à lui-même, un vieux compagnon, toujours aussi curieux de tout et si « voyageur ».

G.M.

(Ed. An Alarc'h Embannadurioù, 140 p. , 11 €)

✦ Le pré du Roy



En 1967 était paru *« Le Pré du Roy »*, un roman pour les adolescents écrit par Joseph Le Poëzat-Guigner, un enseignant ayant réalisé plusieurs ouvrages de ce genre. Il s'agit des aventures d'un jeune Quimpérois à l'époque des Bonnets Rouges. Des collégiens de Carhaix ont sorti ce livre de l'oubli ! Skol Vreizh a tenu à le rééditer. Vu le manque d'ouvrages en langue bretonne pour les adolescents, on a joint une version en breton, travail de Paolig Combot.

L'avant-propos d'Alain Croix signale quelques inexactitudes. (Depuis quarante ans les études historiques ont progressé). *« L'histoire de la Bretagne qui nous apparaît ici est celle d'Ernest Lavisse....»* Cependant l'ensemble vaut la lecture.

G.M.

(Ed. Skol Vreizh, 300 p. , 24 €)

✦ Le cidre



« Les indispensables », la collection de petits livres fondamentaux de Coop Breizh, s'enrichit d'un nouveau titre, consacré à l'histoire du cidre à travers les âges, avec ses origines, basques ou non, son évocation par Strabon, ses lettres de noblesse acquises au XIIe siècle, l'évolution jusqu'au XXe siècle, où il devient une boisson rurale et estivale. La seconde partie est un panorama de l'Europe du cidre, de l'Irlande, de l'Europe centrale. Puis l'auteur évoque les différences d'aujourd'hui, les AOC, les parfums, ajoute des dictons et une bibliographie. L'ouvrage compte de nombreuses illustrations en couleurs.

J.J.M.

(Ed. Bernard Rio, 168 p. , 10,50 €)

✦ Promenade scolaire



Yann-Ber Kemener, avec des membres de l'association Eost (Yvette Mournaud, Marie-Claire Mazeas, Thérèse Buff, Françoise Riou), nous offre un joli livre. *« Promenade scolaire. Histoire d'une école rurale en Bretagne de 1845 à 1958 »*. Le texte est fidèle au sous-titre. Ce livre est richement illustré (photos, cartes postales et caricatures de Kerik). Il intéressera, évidemment, en premier lieu les gens de Telgruc et du secteur. Mais les lecteurs d'autres communes seront aussi très heureux de lire ces notes historiques et les nombreux témoignages d'anciennes et d'anciens, parfois pathétiques, parfois amusants.

Un hommage aux anciens enseignants.

Glaoda Millour

(Ed. Eost, 132 p., 14 €)

✦ Les mariés du cap Horn

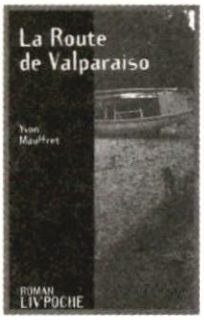


Liv'Editions poursuit activement sa publication de romans originaux en collection de poche (Liv'Poche). Yvon Mauffret est l'un des auteurs principaux. Une famille d'aristocrates ruinés, dans la presqu'île de Rhuys à la fin du XIX[e] siècle, un jeune capitaine qui vient désorganiser le désordre, les grands voiliers du cap Horn, et nous voilà partis pour l'aventure et pour la découverte de personnalités hautes en couleurs.

J.J.M.

(Ed. Liv'Editions, 284 p. , 11 €)

✦ La route de Valparaiso

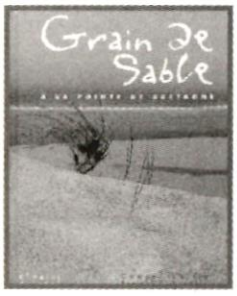


L'histoire se poursuit dans un autre roman de Liv'Editions : « La route de Valparaiso ». Les jeunes mariés, après avoir passé le cap Horn, découvrent Valparaiso. Un naufrage, le séisme qui détruit la ville, le désespoir. Mais tout s'arrange… ou presque.

J.J.M.

(Ed. Liv'Editions, 218 p. , 9 €)

✦ Grain de sable à la pointe de Bretagne



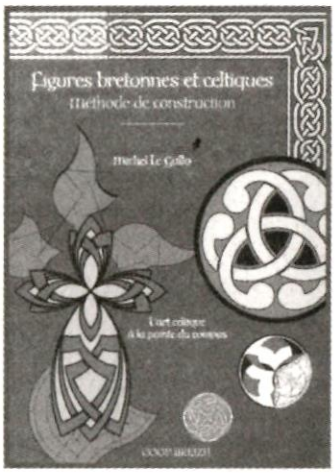
Un livre étonnant de Chantal Bossard, qui nous présente des sortes de compositions de grain de sable agrandis et photographiés. Soixante-six plages du Finistère ont été sélectionnées. Une photographie générale du lieu accompagne une photographie du sable prélevé et une photographie agrandie du même sable. La variété des formes et des couleurs est telle que chaque photo constitue une sorte de composition, d'œuvre d'art que l'on contemple avec curiosité et émerveillement.

En fin de volume, l'auteur nous présente les minéraux et les roches qui composent le sable de l'Ouest breton, ainsi que les éponges, les animaux microscopiques, les foraminiferis, les crustacés et coquillages divers que l'on trouve dans les sables côtiers. Avec de bonnes photos, la géologie devient accessible au profane.

J.J.M.

(Ed. Coop Breizh, 102 p. , 9,90 €)

✦ Figures bretonnes et celtiques



L'enseignant Michel Le Gallo a déjà publié un ouvrage sur les symboles bretons et celtiques et un autre sur les motifs, toujours sous l'angle de la construction pratique (avec un compas). Il publie un troisième livre consacré aux « Figures bretonnes et celtiques ». Il s'agit d'un ouvrage grand format, imprimé sur papier couché, en quadrichromie, qui traite de l'art celtique à la pointe du compas (une constante !). L'auteur s'appuie sur des rudiments de géométrie de niveau primaire ou de collège. Sur la page de gauche, il nous fournit le squelette de la figure, expliqué et commenté. La page de droite comporte le résultat obtenu, la figure achevée. Différents types d'hermines, de croix celtiques, de triskells, de maillages, de frises, de boucliers, de cadres et de triscupides (vous connaissez ?) avec un peu de patience et d'imagination, le lecteur pourra ensuite, fort de la méthode apprise, créer de nouvelles figurines.

J.J.M.

(Ed. Coop Breizh, 96 p., 15,50 €)

✦ L'union de la Bretagne à la France



Le sujet intéresse toujours, comme celui de l'Etat breton (1341-1532) ; déjà traité par le même éditeur et dans la thèse de Jean Kerhervé (1987). Il s'agit du travail de deux universitaires qui complètent la vision de la période et confirment ce qui avait déjà été évoqué : l'annexion n'avait rien d'inéluctable, mais résulte plutôt d'un concours de circonstances, démographiques (dans la famille Ducale, seules les filles survivaient), militaires (l'avantage des techniques offensives), mentales (le pacifisme) et politiques (les division bretonnes, l'isolement, la faiblesse des dirigeants.

Très clair, le livre se lit facilement. Il bénéficie des travaux récents sur le règne d'Anne de Bretagne, son retour en Bretagne (1498). Il bénéficie d'un cahier de 16 pages de bonnes cartes et illustrations en couleurs. La réflexion menée en conclusion est très intéressante.

Anne de Bretagne, comme le Parlement de Rennes, demeurent chers au cœur des Bretons, des siècles après, et aussi à celui des historiens. Dominique Le Page et Michel Nassiet, plus que leurs prédécesseurs, se penchent sur l'équilibre de forces et l'exercice du pouvoir sur la Bretagne, à l'époque de la reine-duchesse, laissant un peu de côté les différents textes qui ont régi les rapports Bretagne-France, du contrat de mariage, au « grand-traité franco-breton » de 1532. Ce faisant, ils nous restituent la complexité d'une époque, le faisceau des influences et des interactions.

J.J.M.

(Ed. Skol Vreizh, 200 p., 22 €)

@ La Bretagne sur Internet

par Alain Cedelle

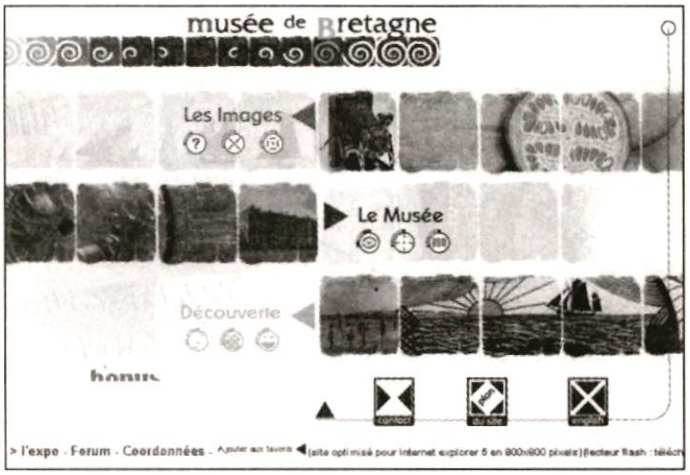
Petite promenade virtuelle dans les musées rennais.

Musée de Bretagne

Mis en place à Rennes dans les années soixante, sur un projet de Georges-Henri Rivière, le musée de Bretagne a renouvelé la conception du musée régional, par une approche plus scientifique et généraliste.

Le site internet permet de consulter une partie des collections, dont une importante base de données photographique.

Au travers d'une belle présentation, on trouvera l'historique et l'organisation du musée, ainsi qu'un espace de découverte ludique, avec puzzle et quiz. Toutes les expositions temporaires depuis 1974 sont répertoriées, et certaines comme la récente «Parlons du breton» font l'objet d'un mini-site à elles seules.



www.musee-bretagne.fr



www.rennes-metropole.fr

Ecomusée

Installé aux portes de Rennes, dans les bâtiments d'une ancienne ferme, l'écomusée a pour mission de faire connaître le patrimoine local.

Hébergé sur le site de Rennes-métropole, le site de l'écomusée propose ses activités. Une visite guidée des 19 hectares de terres agricoles permet de découvrir des cultures traditionnelles et des races animales particulières, de la poule coucou de Rennes au porc de Bayeux.

On trouvera également sur ce site l'historique des expositions temporaires et la liste des publications du musée.

Les Beaux-Arts

Le musée des Beaux-Arts occupe le premier étage du bâtiment du XIX^e^ siècle qui abritait autrefois l'Université de Rennes, et qui est aujourd'hui partagé avec le musée de Bretagne.

Le site du musée présente une partie de ses importantes collections. Les galeries en ligne sont classées par thèmes, peinture, sculpture, archéologie et autres objets d'arts. Beaucoup d'œuvres sont accessibles par des photos de bonne qualité et de taille raisonnable.

La rubrique services propose des programmes d'animations scolaires, et donne l'information d'accès à la bibliothèque du musée. Une boutique est également accessible en ligne, pour commander les catalogues et autres publications.



{ Version plein écran }
(pour revenir au mode d'affichage normal faîtes ALT + F4 sur votre clavier)

www.mbar.org

Bagad Kemper 2003 : Cap au Sud



Photo Patrig Sicard

Le Bagad Kemper.

Le Bagad Kemper qu'aucune expérience musicale n'effraye, a proposé en juin dernier au public quimpérois sa nouvelle création *Sud/Ar Su*, rencontre musicale entre tradition bretonne et sonorités du grand Sud.

Tous les deux ou trois ans, le Bagad Kemper nous gratifie d'une nouvelle création. Après sa collaboration aux côtés de Dan Ar Braz à l'Héritage des Celtes, sa participation aux albums et concerts de Johnny Clegg et Carlos Núñez, cela avait été en 2000 l'inoubliable Azeliz Iza, avec entre autres Marthe Vassalo, Gilles Le Bigot et consorts.

Pour ne pas déroger à la règle qu'ils se sont fixée, ils viennent de monter en juin dernier au théâtre de Cornouaille à Quimper, un magnifique spectacle intitulé *Sud/Ar Su*. Ce projet élaboré avec la collaboration de Michel Rostain directeur du théâtre, a nécessité plusieurs mois de recherches et de répétitions, avant d'aboutir aux quatre soirées de juin.

Si bien sûr le bagad Kemper puise l'essentiel de son parcours musical dans la tradition bretonne, il n'en reste pas pour autant cantonné à celle-ci et il a fait preuve à de nombreuses reprises, d'une ouverture à d'autres cultures musicales tout à fait différentes. C'est peut-être ce qui a contribué à son succès et a permis à certains de qualifier sa musique de musique actuelle.

Il s'agissait à l'origine d'entamer une sorte de voyage initiatique qui aurait conduit le bagad vers des pays du soleil, Galice, Asturies, Cuba, Brésil, avec la volonté d'apporter à son répertoire quelque chose de brillant, délibérément orienté vers le sud. Les concepteurs du projet voulaient aller plus loin qu'à l'habitude pour surprendre le public.



Photo Philippe Cousin

Et pour une surprise, ce fut une surprise, et de taille !

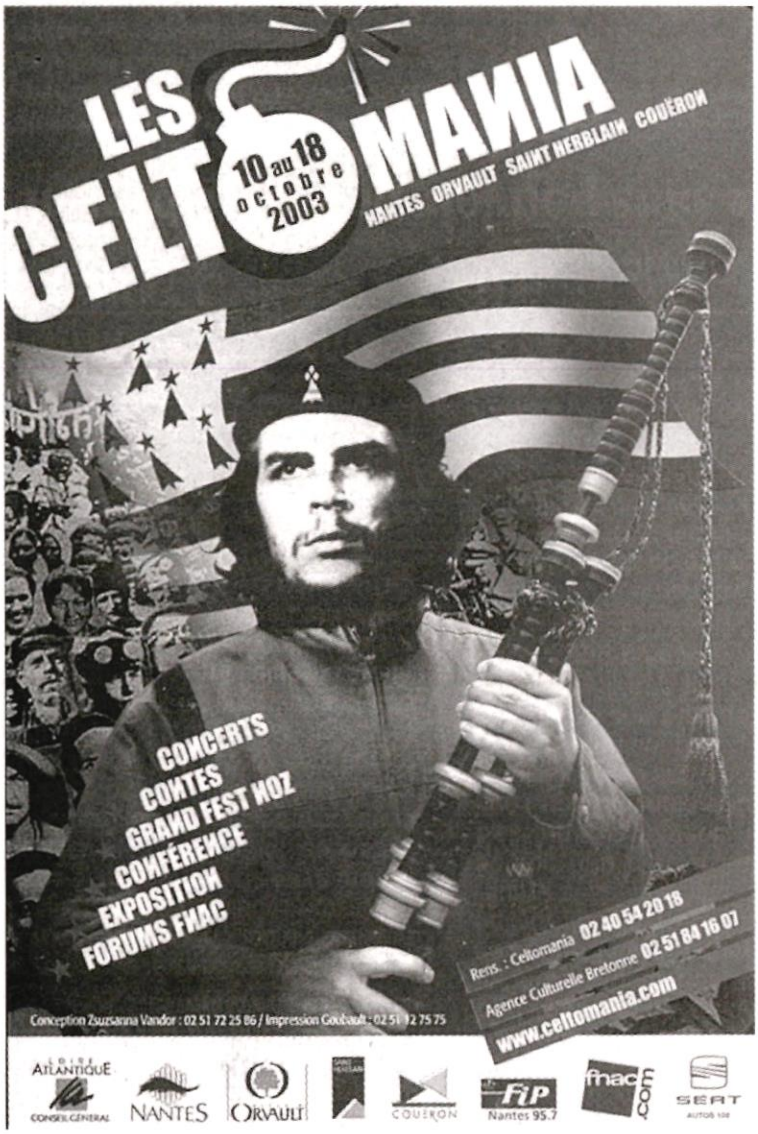
D'entrée de jeu le décor est planté. Le bagad entame son long voyage musical avec l'énergie qu'on lui connaît. A l'avant-scène, un discret voile de tulle sur lequel glissent des images furtives des musiciens à l'œuvre, sur la trace des pays celtes. Et lorsque le rideau se lève, c'est pour découvrir un bagad au meilleur de sa forme, qui part en compagnie du public vers les ciels bleu azur de Cuba.

D'emblée le ton est donné, les jeunes joueuses de bombardes adoptent le déhanché des Caraïbes. Un peu plus loin, l'introduction d'une section de cuivres menée de main de maître par Didier Le Dréau, l'accordéon d'Alain Trevarin et les percussions de Stéphane Sotin appuient sur les rythmes colorés de la musique latino. Leur couleur cuivrée et la douceur mélodique qui en émane, semblent parfois atténuer les ardeurs des talabarders.

Et lorsque paraît l'invitée surprise, la jeune et blonde gaïtera galicienne Susana Seivane, le plaisir est à son comble, tant dans le public que sur la scène où le maître de cérémonie, Jean-Louis Hénaff, tel un lutin bondissant, saute de gauche et de droite, poussant ses troupes par-delà l'océan vers le lointain carnaval de Rio.

Incontestablement *Sud/Ar Su* a fait trembler les murs du théâtre de Cornouaille, déclenchant chaque soir des tonnerres d'applaudissements. Et pour tous ceux qui ont raté cette belle fête, ils n'auront plus qu'à attendre la parution de l'album et du DVD qui devraient voir le jour d'ici quelques mois.

P.C.

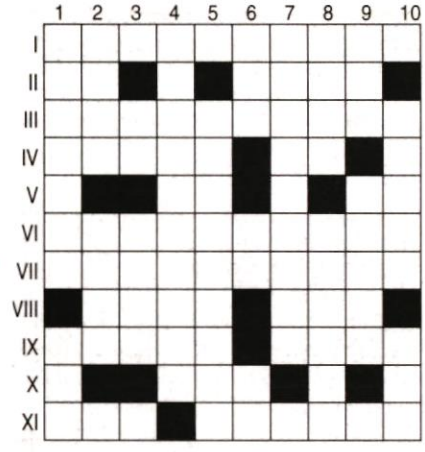




Info du festival : 02.96.63.36.66.

Mots Croisés Bretagne - Celtie n° 162

(Toutes les réponses sont en français)



HORIZONTALEMENT : I. Il habite un port de Cornouaille. - II. Sur une plaque océanienne ; Le mois d'Auguste. - III. Les gens sectaires en sont pleins. - IV. Cité du Mor-Bihan célèbre par ses tours ; La Terre. - V. Dans Nantes ; Quatre saisons. - VI. Celui qui la prend mène le jeu. - VII. Bijoux. - VIII. S'enfonce en répétant ; Terme de référendum. - IX. Outil de cordonnier dans le désordre ; Vieille automobile (cassée). - X. Fit la fortune de Guérande. - XI. Sur une plaque bretonne ; Démolissent.

VERTICALEMENT : 1. Château de la frontière ducale bretonne ; Ces initiales ont signé plusieurs attentats en Bretagne. - 2. Cité costarmoricaine ; Dans la Bretagne traditionnelle, elle rassemblait parfois des centaines de convives. - 3. Phonétiquement : un saint breton ; Rivière bretonne. - 4. Projets. - 5. Titres. - 6. Rongeur ; Fleuve côtier flamand ; Note. - 7. Friandise. - 8. Elle fut la fiancée du Comte de la Marche de Bretagne ; Au large de Brest. - 9. Mot latin entendu à la fin de la messe ; Précède Noël. - 10. Poèmes bretons chantés ; Période chaude.

Ronan PAGAN

SOLUTION du n° 161

Horizontalement : I. IMPRIMERIE. - II. NECESSITES. - III. SUFFIT ! ; TNT. - IV. LS(D) ; II. - V. INSU ; TO ; SM (Service militaire). - VI. TOUX ; RN (Route nationale) ; SE (Sud-Est). - VII. UNI ; RENNES. - VIII. TONDAGE. - IX. TAGORE (Rabindranâth). - X. US ; TERRIEN. - XI. RADES ; ENNS.

Verticalement : 1. INSTITUTEUR. - 2. MEU ; NONO ; SA. - 3. PCF (Parti communiste français) ; SUINT. - 4. REFLUX ; DATE.- 5. ISIS ; RAGES. - 6. MST (Maladie sexuellement transmissible) ; TREGOR. - 7. EI ; TONNERRE. - 8. RTT (Réduction du temps de travail) ; EIN. - 9. IENISSEI ; EN. - 10. ESTIMES ; ONS.

Erratum. Une erreur de notre imprimeur rendait incompréhensible la définition du VII horizontal : il fallait lire "L'inverse d'un écossais" (sans majuscule, bien sûr).

Festoù-noz

Les demandes d'annonces de festoù-noz étant de plus en plus nombreuses, le P.B. donne la priorité aux festoù-noz dont les organisateurs se font connaître dans le texte de leur annonce.

Samedi 4 octobre
à SAINT-BRIEUC (22)
Grand fest-noz à la salle Robien, organisé par l'école Diwan avec, entre autres, Loened Fall, Berthou & Molard, Chantous D'Loudia, etc.

●

Samedi 11 octobre
à SAINT-NICODEME (22)
Grande fête avec fest-noz pour les 45 ans de chanson des Frères Morvan.

❍

à BASSE-INDRE (44)
à 20 h 30, à la salle polyvalente, avec les Berouettes, Talar, etc.
Organisé par le Cercle celtique.

❍

à GUIDEL (56)
à la salle Kerprat, avec Korn Toull, etc.
Organisé par le Cercle culturel de Guidel

●

Samedi 18 octobre
à PLÉDRAN (22)
avec Pennou Skoulm, Fol & Pérennès, etc.
Organisation : Forum social «D'autres mondes sont possibles»

❍

à SAINT-HERBLAIN (44)
salle de la Carrière.
Organisation Celtomania

❍

à LOCOAL-MENDON (56)
salle Emeraude.
Organisation Bagad Roñsed Mor

●

Samedi 25 octobre
à SAINT-AIGNAN-DE-GRANLIEU (44)
avec Toul Karr
Organisation «Terre de vie»

❍

à BUBRY (56)
salle polyvalente, avec Le Corre / Le Hunsec, Gwan, etc.
Organisation Bagad Saint-Yves.

●

Vendredi 31 octobre
à PLOURIVO (22)

Fest-noz de la Toussaint

Le traditionnel fest-noz de la Toussaint qui anime les nuits paimpolaises, avec le succès que l'on sait depuis 27 ans, se déroulera cette année à Plourivo, à la salle des fêtes, à 21 h.

A l'affiche, Carré Manchot, le Martinicol, les Frères Morvan, Le Dissez & Foll, etc.

Organisation : UDB du Pays Paimpol-Goëlo.

❍

à LORIENT (56)
Salle Cosmao-Dumanoir, avec Skolvan, Spontus, etc.
Organisation : Cercle celtique Brizeux.

❍

à PLOUAY (56)
Organisation US Plouay Football.

Fêtes

Début novembre (mais il est temps d'y penser) deux fêtes importantes :

La 7e fête «Dañs Treger» à PLESTIN

Au programme : stage de chant et musique (le 2 novembre), à Plestin ; stages de danse du Trégor (le 8 novembre) à Guimaëc, Plufur, Ploubezre, Pontrieux ; exposition à partir du 2 novembre à Plestin ; conférence le 5 novembre à Plestin ; fest-noz le 8 novembre à Plestin, etc.

Le week-end sonneurs à NANTES

Organisé par Dastum et le Centre culturel breton d'Orvault. Les musiciens Yves Berthou et Patrick Molard seront à Nantes les 7, 8 et 9 novembre.

Au programme : un concert (le 7 novembre à Nantes), (5 à 7 €) ; un fest-noz (le 8 novembre à La Chapelle-sur-Erdre), (6 €) ; un stage de musique en couple (le 9 novembre à Orvault), (35 à 40 €).

Pour ce dernier, contact : 02.40.63.75.48.

Conférence

Futurouest Association organise une conférence-débat sur le thème citoyenneté-nationalité-identité. *«Je suis citoyen de l'Union européenne, j'appartiens à un espace national et je suis aussi attaché à des valeurs d'identité propres à mon territoire de vie.»* Comment concilier ces ancrages ?

Avec Gabriel Fragnière, président du Forum Europe des cultures.
Jeudi 30 octobre - CCIM, quai des Indes à LORIENT, de 18 à 20 h.

Colloque

à GUÉRANDE (44)
le 18 octobre, de 9 à 19 h,
se tiendra salle Athanor
un colloque «Tourisme et Saliculture»
présidé par le professeur J.R. Corlay, de l'Université de Nantes.

Entrée libre et gratuite.

Ce colloque est organisé par l'Institut culturel de Bretagne et le lycée Galilée de Guérande.

Tél. 02.40.61.90.12

Presque 4 ans de préventive !

1.458 jours le 1er octobre ! C'est la durée de la détention, dite préventive, que subit Alain Solé, prisonnier politique breton, actuellement embastillé à Nanterre. Les deux ans maximum « légaux » sont largement pulvérisés. Mais la « justice française », dans le cas présent la répression française, n'en a cure. Cinq autres prisonniers bretons attendent aussi : le plus récemment incarcéré, Jérôme Bouthier, aura fait exactement deux ans de prison le 1er octobre 2003. **Et cela sans aucun jugement.** Dans quel régime, vivons-nous ?

N'acceptons pas cette mascarade et aidons au maximum Skoazell Vreizh à financer la défense et le soutien aux familles de nos compatriotes.

R.L.

SKOAZELL VREIZH • SECOURS BRETON

Indigné(e) par la longueur inhumaine de leur détention préventive, je veux participer par un don de

.....

euro à la défense des cinq prisonniers politiques bretons incarcérés en région parisienne, sans jugement.

Nom et adresse + chèque à Skoazell Vreizh, 3 rue A. Briand, 44350 Guérande.

PETITES ANNONCES

Nous avons une rubrique de petites annonces à tarif unique : 9 € (par chèque avec l'annonce). Pas plus de 8 lignes de texte.

Famille bretonne d'origine et de cœur, **en Guadeloupe** depuis des années, **loue des gîtes** (2 à 10 pers.) dans sa propriété à 350 m de la superbe plage de «Grande Anse». Herpe Laurence, Denis, Ziote, 97126 Deshaies. Tél. 05.90.28.52.77. Site net : http: //perso.wanadoo.fr/lesafran

Courrier

Heureuse surprise

« J'ai eu l'heureuse surprise de recevoir le CD 2 titres de Carlos Nuñez. Je vous remercie sincèrement pour ce geste qui me touche particulièrement. D'autant plus que l'interprétation de Carlos touche à la « perfection ».

Pour le moment, le Basque que je suis est encore « coincé » à Paris, mais dès que je pourrai m'installer en Bretagne, je m'empresserai de vous rejoindre à l'UDB. Pour le moment, avec ma femme « bretonne », nous continuons nos cours de danses traditionnelles au cercle celtique de Villeneuve-le-Roi.

Personnellement, je dois intensifier mes cours de breton.

Toutes mes sincères amitiés à l'ensemble de l'équipe de Pobl Vreizh. »

Dominique Ado,
Villeneuve-Saint-Georges (54)

Inquiétude

« Je voudrais exprimer ici mon inquiétude par rapport à certaines positions que semble prendre l'UDB. L'UDB semble soutenir en effet la mesure du projet Raffarin pour l'éducation consistant à transférer les agents (personnels TOS) aux collectivités territoriales. Il est vrai qu'on pourrait d'abord penser que cela va dans le bon sens. Mais comme l'analyse très bien Michel Denis dans le dernier PB, « la décentralisation n'a d'intérêt que si elle s'accompagne de la démocratisation car, sans elle, ce ne serait dans l'état actuel qu'un moyen supplémentaire pour l'ultralibéralisme de s'engouffrer dans de nouveaux secteurs. » Or, c'est bien ce qui se passe. D'abord, cette mesure, aujourd'hui retardée, a été annoncée brutalement, sans concertation, et sans information précise sur les statuts et tâches de ces personnels, faisant partie intégrante de l'équipe éducative.

Mais surtout, on voit très bien que l'objectif est la privatisation, dans le cadre de l'Accord général sur le commerce des services, ou AGCS, signé à Marrakech en 1994. Certes, la France a bénéficié d'une exemption. Mais sachant que la durée d'une exemption est de dix ans, cela nous mène en 2004, année où la France devra accepter la libéralisation de tous les services, y compris l'éducation et la santé. On y est, non ?

Faut-il rappeler que la culture est concernée aussi ? J'ai eu de nombreux témoignages de musiciens et techniciens de la musique bretonne choqués par le fait que la communication publique de l'UDB ne leur a pas témoigné en priorité son soutien, alors qu'ils sont presque tous amenés à disparaître d'ici un an. (...).

Pour moi, ces prises de position sont en contradiction avec l'article 8 de la charte que j'ai votée et qui affirme la primauté de la personne humaine sur le capital. Je considère que c'est très grave. (...)

J'adresse mes amitiés à tous. »

Mireille Le Liboux,
Lorient (56)

De notre langue, ils s'en foutent

« Les plaisanteries les plus courtes sont les meilleures. Et il arriva ce qui devait arriver... On nous avait saoulés d'articles dithyrambiques, le jour de gloire était arrivé, ceux qui osaient avoir des doutes étaient interdits d'expression et voués aux gémonies.

Et pourtant notre démonstration était pleine de bon sens et d'expérience, nous disions : le produit breton se vend bien et même nos voisins aimeraient bénéficier de notre label, la télé est un bon vecteur de publicité et la publicité c'est le fric. Et les emplois : des milliers d'emplois dans l'audiovisuel ! Le bonheur sur terre armoricaine ! On salivait sec dans les écoles bilingues ou immergées. Alors on avait sorti du néant une télé bretonne [TV Breizh], « pour la langue bretonne » s'extasaient les gogos éternels, mais c'était en fait pour faire du fric, car de notre langue ils s'en foutent tous ces libéraux...

Et il arriva ce qui devait arriver... Pas assez de publicité... pas assez de fric... pas rentable... allez 'maez la langue bretonne... kas da reor kuit ! (...)».

Métissage et bilinguisme

« (...) Un ami ivoirien m'a un jour affirmé que dans les grandes villes africaines, il existait désormais une catégorie d'habitants dont la langue maternelle est exclusivement la langue coloniale, même s'ils n'ont aucun lien de parenté européenne. Il s'agit généralement de gens dont les parents sont issus de deux ethnies différentes. Au lieu d'acquérir une bi-culturalité, les enfants issus de ces unions préfèrent abandonner l'usage de deux langues « esclaves » de leurs parents pour s'approprier quasi-exclusivement une tierce langue « commune » qui se trouve être la langue coloniale hégémonique, la langue du pouvoir et de l'école. Il existe donc désormais une nouvelle « ethnie » noire de langue « maternelle » française, en pleine expansion. Voilà qui fera immensément plaisir à M. Chevènement.

Ce processus destructeur est effectivement extrêmement dangereux, car si les langues africaines ne devaient pas rapidement retrouver une place égalitaire et une pleine reconnaissance publique dans leurs pays, cela signifiera purement et simplement leur destruction irréversible par métissage. Les pays africains prétendument anglophones ont, eux, déjà ré-officialisé leurs langues africaines (swahili au Kenya), à côté de la langue coloniale qui doit rester ce qu'elle est : une seconde langue et non une première langue. Il serait grand temps que les pays africains prétendument francophones fassent de même.

On peut multiplier les exemples historiques à l'infini, les métissages sont quasiment toujours des métissages de type dominant-dominé. [...] Il existe pourtant une alternative : le métissage égalitaire.

C'est la seule forme de métissage éthiquement acceptable et culturellement enrichissante puisqu'elle permet une réelle bi-culturalité et un réel bilinguisme. Mais c'est malheureusement une forme de métissage rarissime, puisqu'elle nécessite un permanent exercice d'équilibre entre deux modes de pensées et deux cultures.

Dans un métissage égalitaire, chacun des deux conjoints s'engage à apprendre la langue et la culture de l'autre qui sera placée sur un pied d'égalité avec la sienne. Chacun des parents transmettra sa langue maternelle aux enfants qui alors deviendront de parfaits bilingues épanouis. Mais ce n'est pas suffisant, car il faudra également que l'école et leur environnement social soient bilingues, sans quoi la langue socialement dominante prendra immanquablement le dessus sur la langue absente du contexte social. C'est précisément cette absence de bilinguisme scolaire et social qui fait que cette forme réellement enrichissante de bi-culturalité se pérennise rarement sur plusieurs générations. Chacune des deux langues doit être constamment sollicitée de la même manière, sinon l'une disparaîtra inéluctablement au bénéfice de l'autre.

Si un oiseau se met à pêcher les poissons exclusivement à la nage, il finira immanquablement par perdre sa faculté de voler, à l'instar des pingouins. S'il pêche les poissons uniquement en piqué, il n'apprendra jamais réellement à nager. Certains oiseaux sont capables des deux et sont aussi à l'aise dans les airs que dans l'eau. Quel formidable enrichissement, on ne peut que les envier. Mais ils devront impérativement pratiquer ces deux modes de locomotions en continu pour en conserver les facultés. Les kiwis sont arrivés en Nouvelle-Zélande par la voie des airs. Faute de pratique, ils ont aujourd'hui complètement perdu leur faculté de voler à l'heure où ils sont menacés d'extermination par l'arrivée des chats sur ces îles. C'est bien bête, si seulement ils pouvaient réapprendre à voler ! Il en va de même pour les langues et les cultures, la nature a horreur de redondances qu'elle élimine systématiquement.

C'est la raison pour laquelle seuls les pays officiellement plurilingues respectant une harmonieuse juxtaposition des communautés linguistiques, à l'instar du Canada et de la Suisse par exemple, ont réussi jusqu'à aujourd'hui à conserver toute la formidable richesse de leur diversité linguistique et culturelle. (...) »

B.M.,
Lingolsheim (67)

La page du P.B.

Le Peuple breton est un journal militant. Cette affirmation, cent fois répétée, commence d'abord avec sa rédaction. Pas un professionnel, rien que du bénévolat. Et cela a presque toujours été le cas, dans la déjà longue histoire (bientôt quarante ans !) de notre magazine. Une seule exception, dans les années 80, il y eût notamment l'embauche d'un journaliste professionnel. Mais l'expérience ne fut pas longtemps poursuivie, essentiellement pour des raisons budgétaires.

Le Peuple breton est en effet un journal pauvre dont le budget **annuel** (essentiellement consacré aux frais d'impression) n'atteint pas le budget **mensuel** de n'importe quelle publication commerciale…

Et pourtant, le PB existe ; il est parfois une référence et il sera difficile d'écrire objectivement l'histoire de la Bretagne au XX^{e} siècle sans tenir compte de son existence et de son influence.

Ce journal qui est le vôtre, vous l'aidez déjà, amis lecteurs, par vos achats au numéro, par vos abonnements surtout (qui, financièrement, sont pour nous bien préférables) par vos dons parfois. Mais savez-vous qu'il y a aussi une autre manière de nous aider ?

En effet, nous nous efforçons de vous présenter un journal assez bien illustré. A notre époque, une image ou un document graphique valent souvent mieux qu'un long discours. A cause de cela, nous insérons photos et dessins de diverses provenances. La plupart viennent de nos militants (parfois des auteurs des articles) et ne nous coûtent rien. Nous sommes assez fiers des centaines de clichés « Le Peuple breton » que nous avons publiés depuis l'origine… Pour d'autres, nous devons avoir recours à des sources… professionnelles, c'est-à-dire des photographes de presse ou des agences qui nous **vendent**, bien sûr, leurs productions. Et ce poste de dépenses n'est pas négligeable dans la confection d'un numéro du P.B.

Or, vous amis lecteurs, vous pourriez nous aider sur ce point. Comment ? Tout simplement, si vous participez à une action pour la Bretagne (manifestation, marche, grève, etc.) vous pouvez peut-être faire des photos, même « d'amateur » et, à tout hasard, nous les adresser. Nous ne vous garantissons pas une parution assurée, mais sait-on jamais ? Vous aurez peut-être le plaisir de voir publier votre photo, signée de votre nom (si vous le souhaitez). Et cette contribution aura permis au PB de faire quelques économies. N'hésitez donc pas à nous adresser (à la rédaction) vos œuvres. De même, si vous êtes amateur de belles photos, sachez que nous aussi et que des paysages, des monuments, des scènes de rues, d'intérieur ou de vie quotidienne, à la ville comme à la campagne, pourraient fort bien nous être utiles, vu la variété des sujets abordés dans le PB. Là encore, si vous le pouvez, merci de votre éventuelle collaboration.

Comme nous sommes des militants et non des pros, nous n'avons pas de secrétariat rémunéré et donc, nous n'aurons pas le temps d'accuser réception, ni de vous remercier de vos clichés. Ce n'est pas pour cela que nous ne les apprécierons pas. Merci d'avance.

La rédaction du P.B.

PEUPLE BRETON ADMINISTRATION

A notre local de Saint-Brieuc, Nadine assure à mi-temps le secrétariat du **Peuple breton**. Ses horaires sont : les lundi, mardi et jeudi, de 9 à 13 h ; le vendredi, de 9 à 13 h et de 14 à 18 h.

Si vous avez besoin de précisions concernant les abonnements ou la vente en kiosque, envie de renseignements divers, n'hésitez pas à appeler au **02.96.61.54.11.**

Résultats du jeu du PB de septembre

Les cinq gagnants du CD du groupe irlandais Lúnasa ont été tirés au sort parmi toutes les participations parvenues à notre boîte postale pour le 30 septembre.

Ce sont : Anna, de Tréméven (22) ; Michel, de Gestel (56) ; Anne-Marie, de Séné (56) ; Nolwenn, de Gap (05) et Pierre, de Bezons (95).

Félicitations à tous, ils recevront leur cadeau dans les meilleurs délais.

Jeu du mois d'octobre



10 cadeaux !

Ce mois-ci, à l'occasion de la sortie du nouvel album des Tri Yann, « Marines » (voir en page Selaouit), le Peuple breton propose à ses lecteurs de gagner :

5 marinières Armor-Lux, aux armes des Tri Yann et **5 porte-folios (de 20 pages)** inspirées du « Carnet de chansons » qui accompagne le CD des Tri Yann.

Les gagnants des marinières seront d'abord tirés au sort parmi les participations reçues. Puis, ensuite, un autre tirage au sort attribuera les 5 porte-folios.

Pour participer à ce jeu, expédiez-nous, sur papier libre, vos nom et adresse – et cela jusqu'au 31 octobre, date à laquelle le jeu sera clos.

Une seule adresse à utiliser, celle de notre rédaction : **Le Peuple breton, BP1, 29850 Gouesnou.**

Nous publierons la liste des dix gagnants qui recevront gratuitement leur cadeau par la poste.

Abonnez-vous au Peuple breton

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

● Souscrit un abonnement ❑
un réabonnement ❑

– tarif normal : 30 €
– tarif de soutien : à partir de 33 €
– étranger par avion : 40 € et plus

à partir du n°..... inclus.

● Prélèvement automatique mensuel
❑ minimum : 3 €
❑ de soutien : 4 € - 5 € - 6 €
(Joindre un relevé d'identité bancaire)

● Les chômeurs et les étudiants peuvent bénéficier d'une réduction de 50 % sur justificatif.

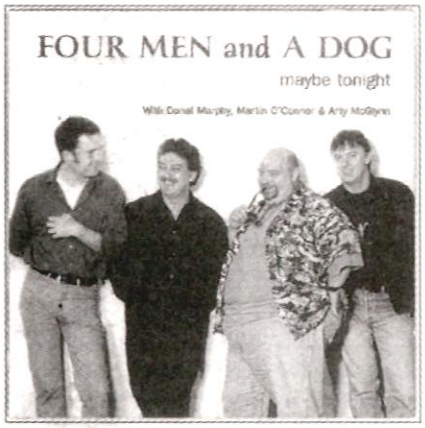
● Ci-joint le règlement par :
❑ chèque postal
❑ chèque bancaire
❑ mandat-lettre

à l'ordre du "Peuple breton/Pobl Vreizh"

9 rue Pinot Duclos, 22000 SAINT-BRIEUC - C.C.P. RENNES 2365-76 V

Musiques de Celtie...

FOUR MEN and A DOG - Maybe Tonight. (Hook 002 - enquiries@-fourmenandadog.com)



Séparés depuis cinq ans, les membres de Four Men and A Dog qui sévirent une bonne partie des années 90, ont gardé l'habitude de jouer ensemble lorsque leurs emplois du temps respectifs le leur permettent.

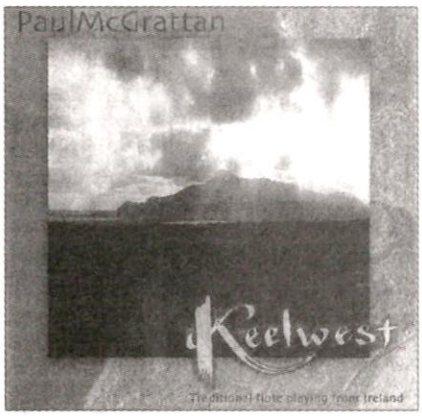
Leur dernier album datait de sept ans et c'est avec surprise que l'on a vu voici quelques mois sortir un nouvel album de ce défunt groupe, **Maybe Tonight**.

Formés de Gerry O'Connor au banjo, Cathal Hayden au fiddle, Kevin Doherty à la guitare et au chant, et Gino Lupari au bodhrán et au chant, ils ont invité Mairtin O'Connor et Dónal Murphy à l'accordéon, Arty McGlynn à la guitare, Jimmy Higgins et Liam Bradley aux percussions

Four Men and A Dog a toujours eu une place à part dans le monde de la musique irlandaise, passant d'une musique tout ce qu'il y a de traditionnel à un rock des plus débridés. C'est d'ailleurs le cas sur cet album qui voit des reels dans la plus pure tradition, *The Ashplant Set*, ou des jigs, *Trip to London*, se le disputer à des morceaux beaucoup moins orthodoxes, *The Midnight Special*, un rock façon années 50, ou *Baby Loves to Boogie*, au nom parfaitement explicite.

Mais quand ils reviennent à la tradition, ça dépote sérieusement et ils n'ont rien à envier aux meilleurs. Un album tout à fait original, aux influences diverses, qui apporte un souffle nouveau dans la musique irlandaise.

PAUL McGRATTAN - Keelwest. (Hare's Ear Music 002 - haresear@iol.ie)



Depuis un album solo prometteur en 92, en passant par un duo magnifique avec Paul O'Shaughnessy en 96 et sa contribution dans le groupe Beginish (deux albums), Paul McGrattan a acquis une solide réputation de flûtiste dans les milieux musicaux irlandais.

Le voici de retour avec **Keelwest**, second album solo. Bien qu'originaire de Dublin, Paul a choisi d'aller enregistrer à Achill Island sur la côte sauvage du Co. Mayo, ce qui a eu une excellente influence sur son travail.

Tout au long de l'album, le vent hivernal d'Achill s'est invité en contrepoint sur les mélodies à la flûte. Des airs traditionnels essentiellement (reels, jigs, hornpipes), plusieurs standards, *The Dispute at the Crossroads, The Lark on the Strand,* le tout joué par un musicien brillant et quelques invités : Arty McGlynn à la guitare, Paddy Glackin au fiddle, Noël O'Grady au bouzouki, Colm Murphy au bodhrán et Gavin Ralston aux claviers.

Un pur moment de bonheur flûtistique.

FRED MORRISON & JAMIE McMENEMY - Up South. (Lochshore CDLDL 1313 - Distribution Keltia)



Lorsqu'un joueur de cornemuse de renommée internationale rencontre un virtuose du bouzouki, que croyez-vous qu'il advienne ? Inévitablement ils partagent leur expérience et, une fois sur deux, cela abouti à un album.

C'est ce qui s'est passé pour l'album de Fred Morrison, piper écossais, et de son ex compatriote Jamie McMenemy, plus connu aujourd'hui en Bretagne où il officie au sein du groupe Kornog.

F. Morrison également connu en Bretagne pour y avoir remporté cinq fois le trophée MacAllan lors du FIL, a une solide expérience derrière lui, puisqu'après avoir rejoint Clan Alba et Capercaillie durant quelques années, il a fondé Ceolas, formation à géométrie variable passant du trio au sextet.

Il n'en continue pas moins à développer sa propre carrière, puisqu'en plus de jouer du Highland et du Border pipes et de la flûte, il s'est mis aussi au uilleann pipes.

Le nouvel album de toute beauté **Up South**, dont le titre fait référence au sud de l'île de Uist dans les Hébrides, a été enregistré à l'automne dernier. A la multiplicité d'instruments à vent vient se greffer la délicatesse du bouzouki du plus breton des Ecossais.

Le duo ainsi formé développe un son tout à fait original où la légèreté aérienne du bouzouki vient tantôt contrebalancer la solennité de la cornemuse, *Jamie's Tune*, tantôt souligner d'une délicate ligne mélodique la grâce majestueuse du low whistle, *Passing Places* ou *Leaving Lochmaddy*.

Enfin Tony McManus guitariste écossais vient apporter sa pierre sur quelques morceaux. Un seul regret, que le duo ne tourne pas en Bretagne.

LLAN DE CUBEL - Un tiempu meyor. (Fono Astur FACD 8791 - llandecubel@asturies.org)



Depuis sa formation en 84, le groupe Llan De Cubel a activement participé à la renaissance de la musique traditionnelle asturienne. Ainsi nommé en référence à une montagne de la région de Cuideiru, ils ont depuis près de dix ans, sorti la musique asturienne de la léthargie dans laquelle elle semblait plongée.

Voici un groupe qui a basé tout son travail sur le traditionnel et rien que le traditionnel. Pour ce faire ils accueillent en leur sein six talentueux musiciens aux flûtes, gaïta, bouzouki, accordéon, guitares, violon et percussions et leur répertoire est essentiellement composé de danses, marches, chants de travail ou à boire.

Sur leur dernier album "Un tiempu Meyor", qui date déjà de quelques années, neuf instrumentaux pour quatre superbes chansons, toutes interprétées en asturien, ainsi qu'une version instrumentale de la chanson qui donne son titre à l'album.

Parmi les réussites, il faut remarquer "La Pipiona", magnifique air de flûte discrètement soutenu aux claviers. Enfin à signaler la présence, en tant qu'invité, du célèbre gaïtero Jose Angel Hevia. Si vous ne connaissez pas encore la musique asturienne, dépêchez-vous de réparer cette lacune.

Philippe COUSIN

La fin de l'article du mois dernier a été coupée, il fallait lire : «De temps en temps un bagad ou une banda fait son apparition ramenant l'auditeur vers des ambiances plus conventionnelles. A découvrir cet album d'un créateur de talent.»

Pelaouit

par Pierre Morvan

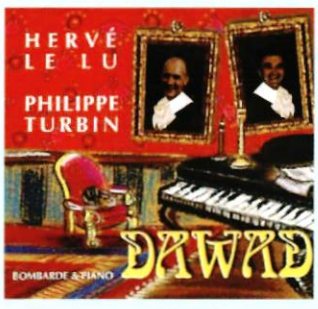
TRI YANN : « Marines », (Marzelle, Sony Music, epc 5120862)



Les Tri Yann aiment les voyages, au moins musicaux : leur précédent enregistrement nous conduisait sur les traces des pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle, celui-ci nous fait carrément prendre le large. Opportunément présenté en avant première lors de la Fête du chant de marin de Paimpol, le nouveau Tri Yann, tout simplement intitulé ***« Marines »***, est en effet de bout en bout consacré à la grande bleue et aux chansons marinées…

L'épopée des hommes de Sein en 1940 – le « quart de la France » selon le grand Charles cité par le livret – la vie aventureuse de Jacques Cassard, « premier des corsaires », un périple, pour le moins mouvementé, du Belem en 1902, ou encore ***« La complainte de Louis-Marie Jossic »*** embarqué sur le trois-mâts La Bretagne… les Tri Yann montrent ici qu'ils ont le pied bien marin et plus d'un bout'à leur répertoire. A signaler une nouvelle version de ***« Pique la baleine »***, titrée ici ***« Le navire étonnant »*** et surtout une très belle reprise de ***« Marie-Jeanne-Gabrielle »***, de Louis Capart. Pour résumer, du Tri Yann du meilleur tonneau… un bon cru.

DAWAD : « Bombarde & Piano » (Créon Music, Coop Breizh, CD14236)



On le connaissait surtout suant et soufflant comme un forcené (!) dans sa bombarde, sur les scènes des festoù-noz, avec ses amis de Carré Manchot… et le voilà qui nous propose un duo bombarde et piano ! Hervé Le Lu se serait-il assagi avec l'âge… ? Ou au contact de son ami Philippe Turbin, lui même pourtant issu de la galaxie des nuits chaudes bretonnes puisqu'il a joué dans Strobinell et qu'il fait aujourd'hui ses gammes au sein du trio Yao ?

Assagi ? Pas vraiment… Dawad reste un concentré d'énergie, comme en témoignent de nombreux morceaux du CD, ***« 31, Derb Lalo »***, avec percussions et envolées orientales, ***« Heuliad Neulieg »***, le très enlevé ***« Giniplinn »***, l'***« Hanter Dro »*** ou la ***« Ridée du Vau Hervé »*** qui ponctue l'album… A d'autres moments bien sûr, c'est l'émotion qui affleure, quand le piano et la bombarde se répondent sur un ton plus feutré, ou quand la voix de Dominique Mahé évoque la mort tragique de l'amant trop aimé. ***« Cœurs sensibles à l'amour… »***, ce disque devrait vous convenir, parce que l'amour c'est la vie et que le duo Dawad manifeste une belle vitalité…

Daniel LE NOAN – Alain MICHEL : « An Eured ou la folle journée… » (An Naer Produksion, Harmonia Mundi, 701)

Les sonneurs, comme leurs autres collègues musiciens, ne sont pas toujours à la noce. Plus exactement, ils le sont par intermittence… Raison de plus pour vouloir retrouver ces temps bénis (!) où les mariages, plus nombreux qu'au jour d'aujourd'hui – pensez-donc, ma brave dame… ! – étaient toujours rythmés au son du biniou et de la bombarde, au moins en Centre Bretagne… C'est cette ambiance si particulière qu'ont souhaité recréer les sonneurs confirmés que sont Daniel Le Noan et Alain Michel et c'est donc le film sonore d'une noce bretonne « reconstituée » de « a » à « z » qu'ils nous proposent ici.



Et de fait, rien ne manque à cette « folle journée », ni les pas sur les graviers, quand toute la noce vient chercher la mariée chez elle, ni la cérémonie à la mairie ou les propos convenus du curé à l'église, ni l'humour un peu forcé du photographe, ni même l'inévitable concert de klaxons ou le bruit sympathique des bouteilles qu'on débouche quand tout (ou presque…) est consommé… Ni la musique bien sûr, ces marches dont chacune possède une fonction bien définie et les airs de danse, les gavottes et les plinn du pays Fañch. Avec un talent sûr, les musiciens restituent chaque moment d'un événement heureux, destiné à rester gravé dans les esprits. Daniel Le Noan et Alain Michel voulaient, disent-ils, ***« dévoiler les liens charnels et réciproques de la musique et d'un milieu rural, populaire »***… Il suffi d'écouter le pas des danseurs, quand la soirée s'échauffe, pour savoir que le pari est gagné…

Gildas MOAL & René CHAPLAIN : « Fin'zun » (Coop Breizh, CD 938)



Les sonneurs par couple ont le vent en poupe ! Gildas Moal et René Chaplain – Moal-Chaplain, comme on peut le lire sur les affiches de fest-noz – sont de ceux-là, connus comme deux loups blancs sur leurs terres trégoroises. Et bien au-delà, puisqu'ils ont triomphé à plusieurs reprises lors de ces concours – Championnat de Bretagne à Gourin, Matilin an Dall à Lorient… – qui remportent chaque année un succès grandissant.

Leur second CD, destiné aussi à célébrer douze années de compagnonnage – une paille… – apporte avant tout la preuve que ces différents trophées n'ont pas été volés ! Maîtrise instrumentale, originalité d'interprétation, sens du rythme et de la mélodie, flamme… Qu'il s'agisse de traditionnels collectés ici ou là ou de compositions personnelles, les deux compères témoignent d'un savoir faire incontestable. Et même s'ils se sont fait une spécialité de l'art de la « dispute » et que cet enregistrement se termine sur un air de marche composé pour les Championnats du monde d'Insultes en breton (première du genre, à Prat, en 2002), il est à parier que le duo Moal-Chaplain nous promet encore un grand nombre de belles fins de semaine…

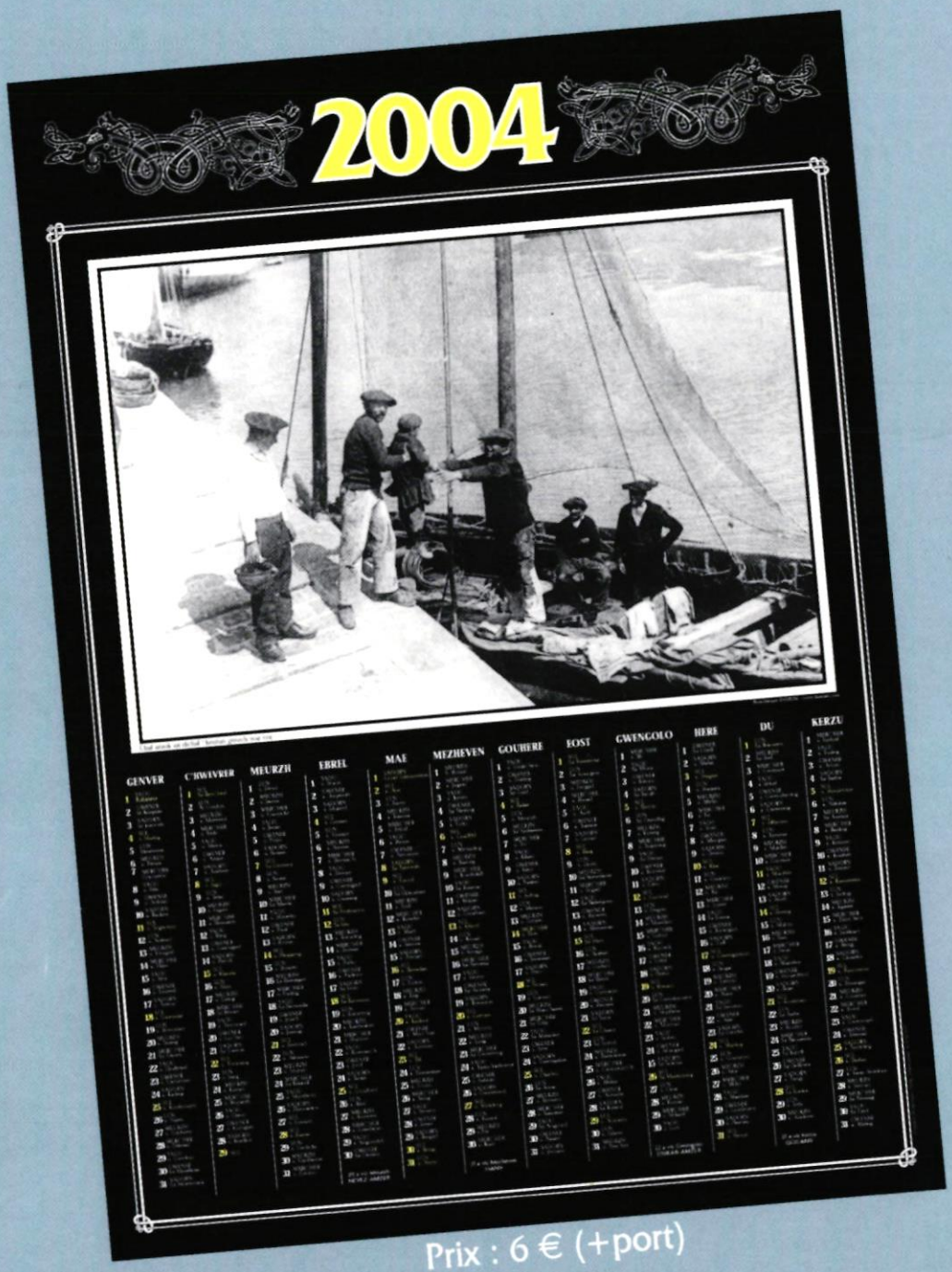
Pierre MORVAN

Manipulés

José Bové libéré, depuis déjà quelques semaines, le combat contre les OGM continue ! Au premier rang des organisations mobilisées contre l'agriculture et l'alimentation transgéniques, la Confédération Paysanne a subi de plein fouet la répression : militants condamnés, emprisonnés, fortes amendes…

Du coup, pour lui venir en aide, de nombreux artistes – Tryo, Zebda, Manu Tchao, Renaud, les Wampas, Mickey 3 D, La Tordue… – ont accepté de participer à cette compilation, dont le produit de la vente n'ira pas, pour cette fois, dans les caisses des majors. Si vous aussi vous refusez d'être manipulés, vous pouvez passer commande auprès de la Conf' (01 43 62 04 04). Non seulement vous ferez ainsi votre B.A. du mois, mais en plus vous pourrez écouter de la bonne 'zique et vous gagnerez en bonus un CD-Rom destiné à vous faire mieux comprendre la lutte anti-OGM !

Le nouveau calendrier UDB est paru !
Tout en breton...



Prix : 6 € (+port)

Pour le recevoir (roulé sans pli) chez vous par la poste,
adressez vos nom et adresse, avec un chèque de 7 € (par exemplaire commandé)
à UDB - BP 203 - 56102 Lorient cedex